Persee

Lucien Rivet

Lampes à huile et céramiques à parois fines de l'atelier de potiers gallo-romain de l'agglomération portuaire de Fos-sur-Mer (Bouches-du-Rhône)

In: Revue archéologique de Narbonnaise, Tome 37, 2004. pp. 233-257.

Abstract
A dump containing firing rejects of lamps and thin walled ware was discovered during the building of the light house of the cove Saint- Gervais in the gulf of Fos (Bouches-du-Rhône). They are the only testimony of a potter's workshop working during the secund half of the 1st century A.D. The products reproduce the lamps made by the big workshops of Central Italy and the thin walled ware are copies of the production of the Iberian Peninsula, but they keep a novelty in the iconographie patterns which caracterize the workshop style. This paper makes us able to know better the diffusion area of a regional workshop.

Résumé
Un dépotoir contenant des rebuts de cuisson de lampes et de céramiques à parois fines a été découvert lors de la construction du phare de l'anse Saint-Gervais dans le golfe de Fos (Bouches-du-Rhône). Seuls témoins d'un atelier de potiers qui était en activité durant la deuxième moitié du Ier siècle de notre ère, les objets fabriqués copient les produits issus des grands ateliers émetteurs d'Italie centrale pour les lampes ou de la péninsule Ibérique pour les parois fines, tout en gardant une certaine originalité dans les motifs iconographiques qui définissent ainsi le style de l'atelier. Cette étude fournit ainsi les moyens de mieux appréhender l'aire de diffusion d'un atelier régional.

Citer ce document / Cite this document :

Rivet Lucien. Lampes à huile et céramiques à parois fines de l'atelier de potiers gallo-romain de l'agglomération portuaire de Fos-sur-Mer (Bouches-du-Rhône). In: Revue archéologique de Narbonnaise, Tome 37, 2004. pp. 233-257.

doi : 10.3406/ran.2004.1141

http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/ran_0557-7705_2004_num_37_1_1141

BY: $ = creative commons

Lampes à huile et céramiques à parois fines de l'atelier de potiers gallo-romain de l'agglomération portuaire de Fos-sur-Mer (Bouches-du-Rhône)

Lucien RIVET *

Résumé : Un dépotoir contenant des rebuts de cuisson de lampes et de céramiques à parois fines a été découvert lors de la construction du phare de l'anse Saint-Gervais dans le golfe de Fos (Bouches-du-Rhône). Seuls témoins d'un atelier de potiers qui était en activité durant la deuxième moitié du Ier siècle de notre ère, les objets fabriqués copient les produits issus des grands ateliers émetteurs d'Italie centrale pour les lampes ou de la péninsule Ibérique pour les parois fines, tout en gardant une certaine originalité dans les motifs iconographiques qui définissent ainsi le style de l'atelier. Cette étude fournit ainsi les moyens de mieux appréhender l'aire de diffusion d'un atelier régional.

Mots-clés : Narbonnaise, Fos-sur-Mer, lampes, céramique à parois fines, atelier de potier.

Abstract : A dump containing firing rejects of lamps and thin walled ware was discovered during the building of the light house of the cove Saint-Gervais in the gulf of Fos (Bouches-du-Rhône). They are the only testimony of a potter's workshop working during the secund half of the 1st century A.D. The products reproduce the lamps made by the big workshops of Central Italy and the thin walled ware are copies of the production of the Iberian Peninsula, but they keep a novelty in the iconographic patterns which caracterize the workshop style. This paper makes us able to know better the diffusion area of a regional workshop.

Keywords : *Gallia Narbonensis*, Fos-sur-Mer, lamps, thin walled ware, potter's workshop.

Persée creative commons BY: =

Les réserves du Musée d'Istres et celles du Service du Patrimoine de Fos sont les deux principaux lieux de conservation des récoltes archéologiques effectuées depuis les années 1950 dans le golfe de Fos et, en particulier, dans l'anse Saint-Gervais ainsi qu'à l'emplacement où fut aménagé, en 1982, le port de plaisance de Fos [1] (fig. 1).

De ces ramassages en eau peu profonde se sont constituées des collections d'amphores et de céramiques en quantité importante [2] mais c'est en milieu terrestre,

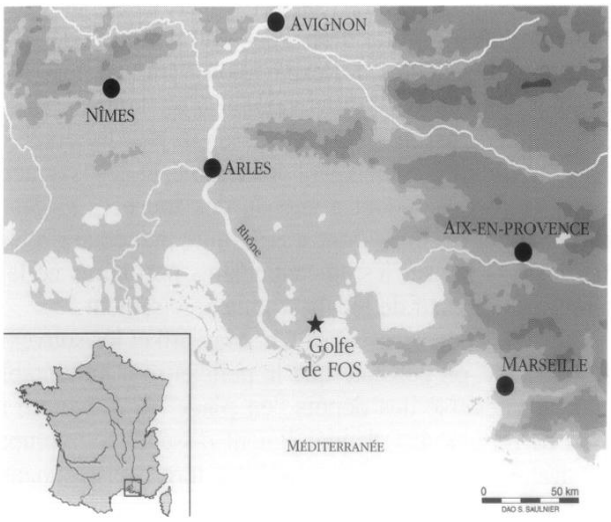

Fig. 1. Situation de Fos dans la basse vallée du Rhône.

1 Mes plus vifs remerciements à Martine Sciallano, Conservateur du Musée d'Istres, et à Jean-Philippe Lagrue, responsable du Service du Patrimoine de Fos, pour toutes les facilités qu'ils m'ont apportées dans l'étude de ces matériels. La mise au net des dessins a été réalisée par Sylvie Saulnier et la mise au point du texte doit également aux discussions engagées avec Thierry Martin que je remercie très amicalement pour l'intérêt qu'il a porté au sujet.

2 La formation de ces collections a été l'œuvre d'archéologues bénévoles rassemblés, pour la plupart,au sein de l'Association des Amis du Vieux Fos et de celle des Amis du Vieil-Istres.

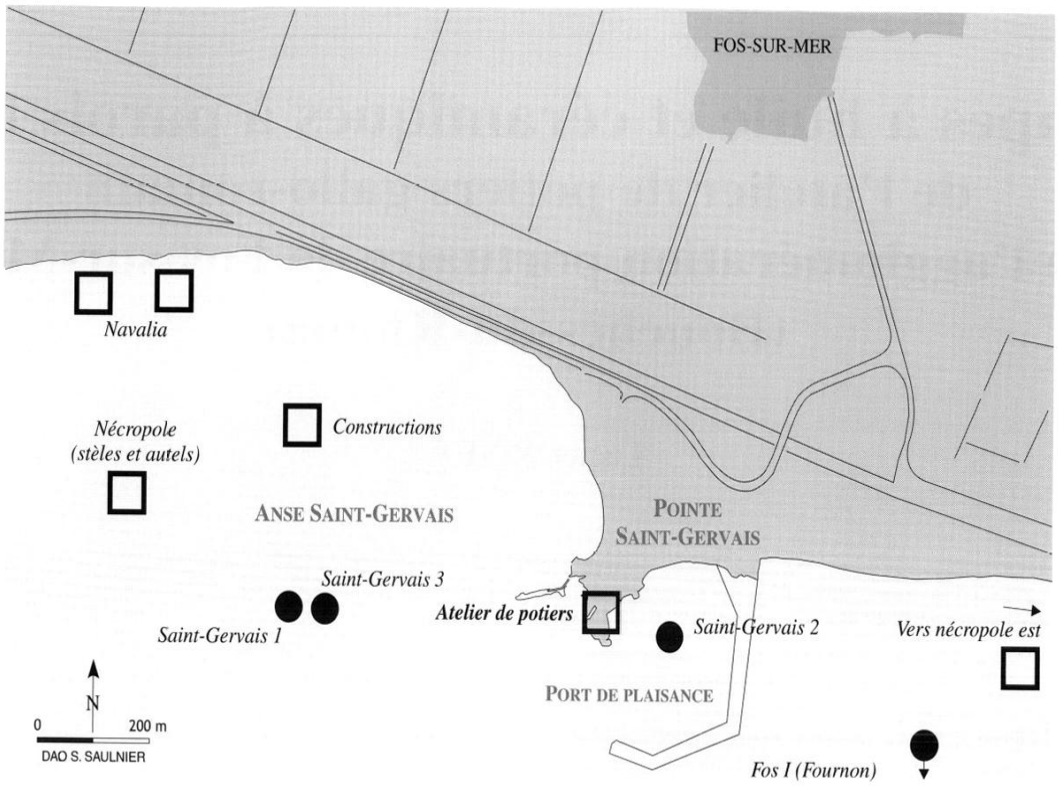

Fig. 2. Localisation schématique des vestiges antiques de l'anse Saint-Gervais à Fos-sur-Mer (d'après *Archaeonautica* 1990, p. 158, et *Gallia* 1999, fig. 49; infographie S. Saulnier).

à quelques mètres seulement du rivage actuel, que la construction d'un phare associé au port de plaisance entraîna la mise au jour d'un dépotoir de potiers. Les conditions de sauvetage du matériel archéologique furent lamentables, en ce sens que les travaux ne furent pas interrompus et consistèrent, pour les deux inventeurs, Charles Massard, alors Conservateur bénévole du Musée de Fos dans les années 1970 et 1980, et Robert Leffy, plongeur-archéologue, à profiter d'un week-end pour accéder, pendant quelques heures, à l'excavation [3] (fig. 2). Les céramiques collectées, exclusivement des lampes et des céramiques à parois fines, ne laissèrent pas discerner sur l'instant qu'elles contenaient des tessons et des fragments d'objets correspondant à une ou des fournées ratées et qu'un atelier se situait donc à proximité immédiate, atelier que les travaux sur les aménagements portuaires ne laissèrent pas le loisir de localiser plus précisément.

Entre les notes prises par Ch. Massard et les souvenirs de R. Leffy, on constate que la pelleteuse a indubitablement bouleversé des dépôts "en place" et a éventré un fond de *dolium* dans lequel étaient rassemblés la plupart des fragments de lampes et que les terres environnantes étaient mélangées à de la cendre; d'un niveau qui est apparu sensiblement inférieur provient l'essentiel des tessons de céramiques à parois fines; au-dessus, dans un remblai, mais sans certitude, quelques fragments d'amphores de type "Gauloise 4". Les centaines de débris récoltés furent rangées dans des sacs et des boîtes entreposés dans le dépôt du Service du Patrimoine de Fos et ce n'est qu'en 2001, alors que je souhaitais achever un catalogue des lampes collectées dans le golfe, que je fus attiré par leur intérêt.

Le volet correspondant aux productions locales de lampes a été étudié dans le dit catalogue [4] (Rivet 2003) mais il paraît utile de revenir ici sur le sujet afin de mettre cette production en relation avec l'autre activité de l'atelier qui consistait à fabriquer aussi des céramiques à parois fines.

1. Le matériel du dépotoir

En l'absence des aménagements construits d'une officine de potiers – des fours et des aires de travail –, l'identification d'un atelier peut reposer sur les seuls objets qui, en

3 Il se trouve que l'essentiel du matériel correspondant à cette opération, pour ne pas dire la totalité, a été déposé à Fos par Ch. Massard; une infime partie a cependant été transférée dans les réserves du Musée archéologique d'Istres par R. Leffy.

4 Auquel on peut se reporter pour l'illustration en couleur des lampes reproduites à l'échelle 1/1.

Fig. 3. Choix de fragments de lampes correspondant à des ratés de cuisson (cliché Y. Rigoir).

nombre conséquent, montrent différents stades d'une ou plusieurs fournées défectueuses; c'est ce cas de figure qui se présente à Fos (fig. 3, 4, 13 et 14) avec quelques moutons, des fragments fortement déformés, fondus et collés entre eux, des tessons décolorés, verdis, d'autres jaunâtres, présentant des petits surplus de pâte sous le fond ou sur le bord ou une surface fendillée et, surtout, des centaines de fragments correspondant aux mêmes déchets mais dont les imperfections se résument à des surfaces de couleur gris-brun qui *paraissent* traduire une mauvaise gestion de la cuisson de l'engobe dont l'aspect, au lieu d'être orangé et brillant comme il serait logique de le supposer, est terne et parfois rêche. Mais tant pour les lampes que pour les parois fines, le dépotoir contenait aussi quelques exemplaires d'une facture convenable, dont l'engobe orangé et brillant concourt ainsi à laisser deviner l'allure de tout ou partie des types d'objets produits.

On précisera cependant que les productions d'un atelier, vues à travers la seule étude d'une partie des rebuts qui se sont accumulés sur son emplacement – appartenant d'ailleurs peut-être à une seule fournée –, donnent une image nécessairement partielle du catalogue des formes et des décors que les potiers élaboraient réellement le reste du temps.

Fig. 4. Deux fragments de lampes surcuits et déformés (cliché Y. Rigoir).

2. Caractéristiques techniques communes aux lampes et aux parois fines

Les deux catégories d'objets, lampes et parois fines, utilisent la même argile dont les carrières restent à localiser aux environs du site. Cette argile se caractérise, sur les objets manufacturés, par une pâte remarquablement fine, les intrusions granuleuses étant rares. La couleur de la pâte, après cuisson, est variée, y compris sur un même objet, conséquence d'un régime de température non homogène probablement à l'origine de la mise au rebut; la couleur beige est cependant majoritaire.

L'engobe est brun-gris à brun-noir, mat, terne, ces caractéristiques étant apparemment dues à l'accident de cuisson; les tessons fortement surcuits échappent à cette description et sont souvent gris pâle, verdâtre ou jaunâtre. La récolte de produits moins défectueux, voire réussis, permet de considérer que le but était d'obtenir, *a priori*, un engobe brillant, plutôt rouge orangé pour les lampes et jaune orangé pour les parois fines. Les quelques exemplaires convenablement fabriqués, récupérés lors de la "fouille", offrent un aspect et une qualité qui pourraient amener à les confondre avec les produits d'origine, importés, montrant ainsi à quel point les potiers réussissaient à imiter, par exemple, les lampes italiques et, peut-être, les parois fines de la péninsule Ibérique. Une post-cuisson correctement conduite en milieu oxydant permettait d'obtenir un engobe de très bonne qualité, y compris à reflets métallescents.

3. Les lampes à huile

On sait que les lampes romaines d'époque impériale s'inscrivent largement dans un processus de surmoulages et de copies qui se généralise durant les Ier, IIe et IIIe siècles pour faire face à un accroissement de la demande. Rien de plus simple, en effet, que de fabriquer des moules bivalves en plâtre ou en argile à partir de quelques lampes originales acquises sur le marché et qui vont servir de modèle – de prototype puis d'archétype – à la reproduction d'autres lampes dont les caractéristiques sont les suivantes: une taille légèrement inférieure à l'original à cause de la rétraction de l'argile au séchage et à la cuisson, une netteté des reliefs moindre et la formation de bulles d'argile là où des bulles d'air n'ont pu être éliminées lors du moulage des nouvelles matrices.

Dans ces conditions, une lampe conçue dans tel atelier à telle époque peut dès lors être produite ailleurs à une date postérieure après avoir été copiée par un "contrefacteur" anonyme, y compris avec la marque qui figure sur le fond, ouvrant ainsi la voie à la possibilité de recopier à nouveau, et ailleurs, la copie ainsi obtenue...

C'est dans l'ouvrage de Hugues Vertet sur les lampes d'Auvergne, paru en 1983, que le phénomène est clairement mis en lumière pour la première fois [5] puisque démonstration est faite que les lampes sont bien souvent des objets surmoulés, des copies confectionnées ailleurs que sur les sites d'origine, par des potiers qui n'ont plus aucun rapport avec les décorateurs qui signent parfois sous le fond des cuves; il s'ensuit que ces contrefaçons, d'origine et de date inconnues ou imprécises, interdisent d'appréhender précisément une répartition chrono-typologique et, par là même, une évolution dans les flux commerciaux, même s'il faut relativiser cette affirmation dans la mesure où le phénomène de mode interdit de proposer à la vente des produits ne s'inscrivant plus dans l'évolution des goûts (voir également Bémont, Bonnet 1984).

Deux ans plus tard, un article justement lucide et particulièrement déprimant de Jaqueline Bonnet (1985, p. 107-113) relève à grande échelle la complexité à cerner l'origine des lampes dans ce mécanisme de contrefaçons, phénomène également bien mis en évidence la même année par Karin Goethert-Polaschek (1985) qui publie dans son ouvrage sur les lampes du Musée de Trèves des séries importantes de surmoulages.

C'est dans ce processus d'analyse à la fois simple du point de vue de l'application pratique et complexe du point de vue de l'investigation que s'inscrit l'étude des productions de l'officine créée sur le site de Fos.

3.1. Spécificités de la production

Parmi les 1 247 fragments rassemblés (fig. 5), 197 sont des surcuits, parfois fortement déformés (fig. 3), deux d'entre eux constituant des éléments de "moutons" (fig. 4).

Dans ce lot, c'est donc la cohésion des caractéristiques techniques, défectueuses, mais aussi la mise en évidence de constantes morphologiques, pour les fragments identifiables, qui permettent, dans un premier temps, d'individualiser la production de l'atelier:

- rapportés aux types IV, V et VII identifiés par J. Deneauve (Deneauve 1969), tous les becs présentent des modules identiques;
- la plupart des profils de bandeaux et de marlis ont une suite de sillons et de filets qui alternent de semblable façon pour constituer des séries cohérentes dans le type de lampe: parfois un seul sillon, parfois deux de part et d'autre d'un filet ou encore trois de part et d'autre de deux filets;

5 Après avoir déjà été soulevé et démontré dans Vertet 1971, p. 64-100, à partir d'exemples issus des ateliers de Lyon et ceux de la vallée de l'Allier, en particulier pour les médaillons d'applique et, secondairement, pour les lampes.

TYPES DE LAMPES	LAMPES ÉTUDIÉES		AUTRES FRAGMENTS DÉTERMINABLES		TOTAL FRAGMENTS		TOTAL NMI		TOTAL	
	fr. non surcuits	*fr. surcuits*	*fr. non surcuits*	*fr. surcuits*	*fr. non surcuits*	*fr. surcuits*	*Lampes étudiées*	*Autres*	FRAGMENTS	NMI
Deneauve IVA	100	43	106	18	206	61	61	86	267	147
Deneauve VA	50	7	35	14	85	21	22	25	106	47
Deneauve IV ou V	21	8	285	44	306	52	19	59	358	78
Deneauve VD ?			2		2			2	2	2
Deneauve VIID	14	4	26		40	4	8	7	44	15
Fonds marqués autres		2				2	2		2	2
Fragments indéterminés			411	57	411	57		100	468	100
TOTAL	185	64	865	133	1050	197	112	279	**1247**	**391**

Fig. 5. Tableau de comptage des lampes provenant du dépotoir de l'atelier de potiers de Fos-sur-Mer.

- sur toutes les lampes reconstituées, on observe des modules de diamètres semblables (fig. 6) : entre 5,7 et 6,2 cm, 7,5 et 7,6 cm, 7,8 et 7,9 cm et 8,3 et 8,7 cm ;
- un certain nombre de médaillons sont ornés de décors identiques qui constituent des séries : après la forme, c'est le deuxième critère, décisif, pour identifier les lampes produites à Fos.

3.2. Catalogue des lampes produites

Le catalogue (formes et motifs), établi à partir des seuls restes découverts sur le site (fig. 7 et 8), comporte 112 objets (NMI) composés de 249 fragments parmi lesquels 64 sont surcuits :

TYPE DENEAUVE IVA : lampe à bec triangulaire orné de volutes, sans anse.

Parmi les lampes représentées, la plupart se rapportent au type Loeschcke IC (à pointes latérales du bec dans le prolongement des volutes, n°s 1 à 6 et 9), les autres au type Loeschcke IB (à pointes latérales du bec plus étroites, n°s 7, 8 et 10). Ce sont des produits représentatifs des trois premiers quarts du Ier siècle.

1. Jupiter (fig. 7, n° 1 et fig. 10, n° 1)

Six lampes (13 tessons, dont 3 surcuits), de moyen diamètre (7,5 cm), dont le médaillon est décoré d'un buste de Jupiter de face, épaules nues ; trois de ses attributs sont représentés : un aigle aux ailes déployées, tenant le foudre et, à l'arrière, le sceptre. Les deux épaules nues de Jupiter – alors qu'elles sont habituellement drapées – constituent l'originalité de ce motif par ailleurs très populaire.

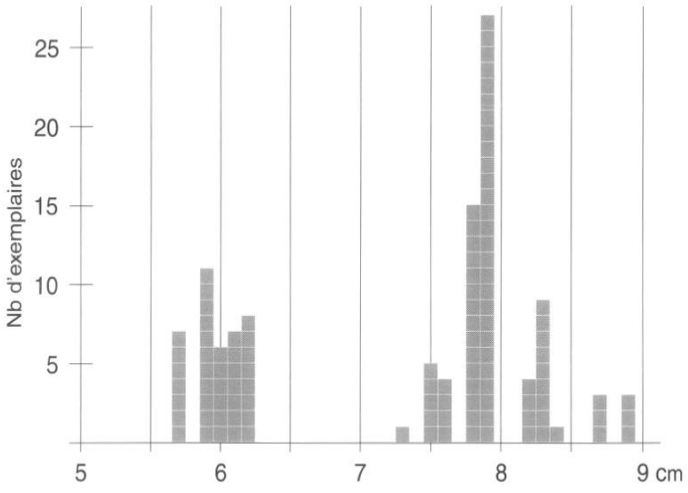

Fig. 6. Distribution des diamètres des lampes produites dans l'atelier de l'anse Saint-Gervais à Fos-sur-Mer d'après les 110 exemplaires étudiés.

Également sur type IVA, le seul parallèle semble être une lampe provenant de la collection Calvet à Avignon (De Brun, Gagnière 1937, n° 1), avec les épaules de Jupiter non drapées et les ailes de l'aigle courtes, comme dans le cas des lampes de Fos.

2. Junon (fig. 7, n° 2 et fig. 10, n° 2)

Trois lampes (une lampe entière, réussie, une autre surcuite et déformée et un fragment à engobe brun-gris), de petit diamètre (5,8/6 cm), dont le médaillon porte le décor d'une tête de Junon de profil droit, à la coiffure apprêtée et surmontée d'un diadème [6].

6 Après avoir considéré qu'il pouvait s'agir de Cérès, nous nous rangeons à la conviction de D. Brentchaloff que nous remercions bien vivement.

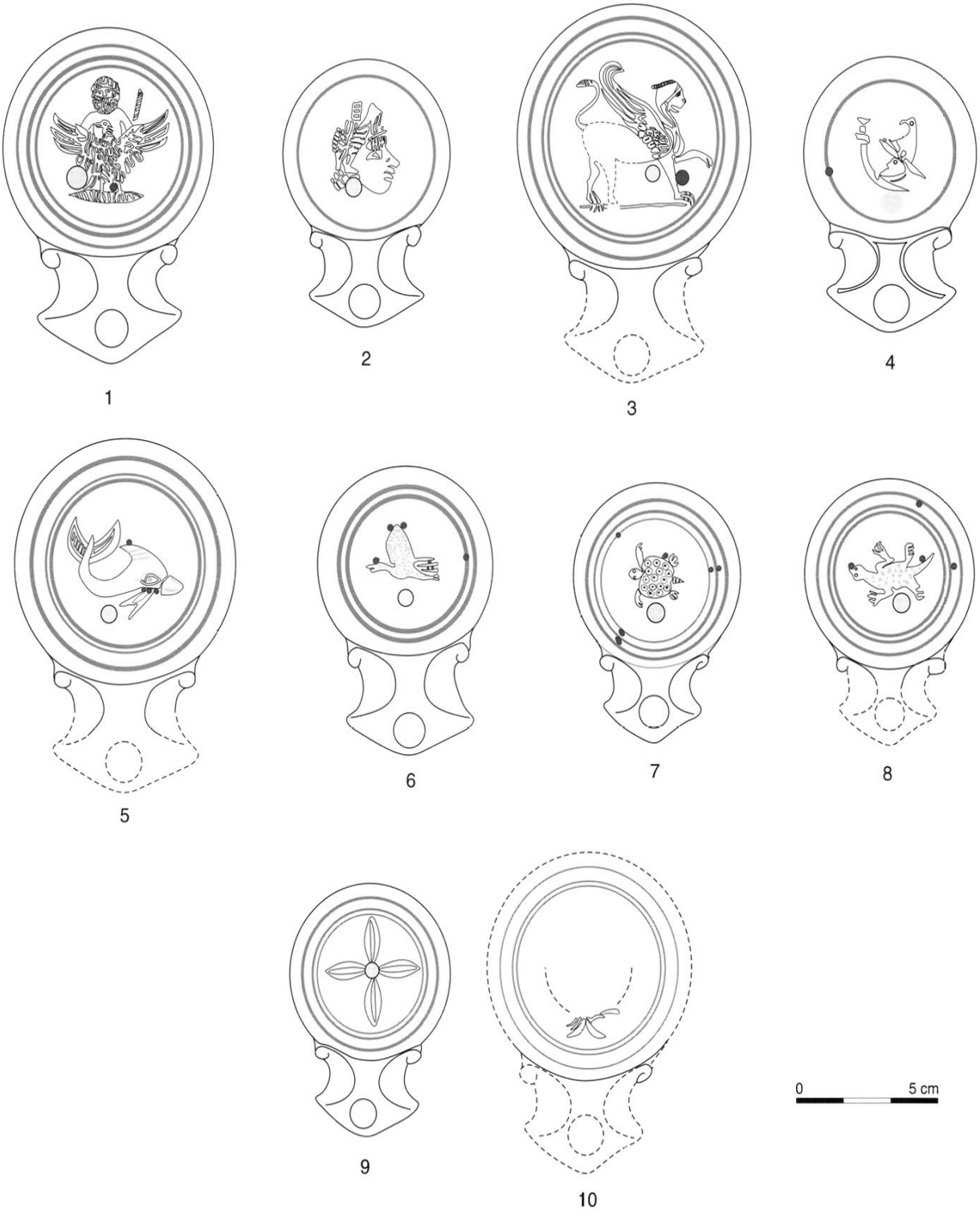

Fig. 7. Lampes de type Deneauve IVA produites dans l'atelier de Fos (les points gris foncé indiquent la position quasi permanente des bulles de surmoulage). **1** : buste de Jupiter à l'arrière d'un aigle aux ailes déployées ; **2** : tête de Junon diadémée ; **3** : griffon ; **4** : casque et *sica* de gladiateur ; **5** : dauphin ; **6** : palmipède en vol ; **7** : tortue marine ; **8** : gecko ; **9** : rosace à quatre feuilles nervurées ; **10** : couronne végétale.

Ce sujet existe à Fos sur une lampe parfaitement réussie, qui présente un engobe de très belle qualité, brun-orange, légèrement métallescent ; cet exemplaire pourrait très bien être issu de l'atelier. Un motif identique est attesté à *Vindonissa*, sur fragment (Leibundgut 1977, n° 20, interprété comme Cérès) : la coïncidence est totale avec le motif de Fos mais, en l'absence de la forme, il n'est pas possible d'aller plus loin dans l'identification. Dans la région,

Glanum/Saint-Rémy-de-Provence procure un exemplaire vraisemblablement issu de l'atelier (Bémont 2003, n° 129, p. 70 et 158 et pl. 11, identifié comme un "jeune satyre", à "pâte beige clair, engobe brun, mat, irrégulier").

3. Griffon (fig. 7, n° 3 et fig. 10, n° 3)

Neuf lampes (25 tessons, dont 8 surcuits) vraisemblablement de type IVA, de grand diamètre (8,3 cm), dont le médaillon porte un décor de griffon ailé au corps de lion, de profil droit, la patte avant-gauche levée.

Aucun parallèle n'a été reconnu (mais le sujet est à rapprocher, pour l'allure générale, de celui d'une lampe conservée au Musée de Constantine (Bussière 2000, n° 118). Le relief de Fos montre des détails caractéristiques (tête et avant-corps) et une très grosse bulle de surmoulage située contre la patte antérieure droite est nettement visible sur plusieurs exemplaires; tel qu'il se présente, le motif est inconnu sur d'autres sites ou dans les collections.

4. Casque et *sica* (fig. 7, n° 4 et fig. 10, n° 4)

Sept lampes (16 tessons, dont 6 surcuits), de petit diamètre (6,1 cm), dont le médaillon porte le décor d'un casque et d'une lame courbe, *sica* d'un gladiateur thrace.

Le motif est connu sur type IVA-VA à *Vindonissa* (Leibundgut 1977, n° 222); avec un seul sillon autour du médaillon, les exemplaires strictement identiques, vraisemblablement originaires de Fos, se retrouvent sur un certain nombre de sites, pour la plupart régionaux:

- une dans la *villa* de Saint-Julien-les-Martigues (Bouches-du-Rhône; espace I, résiduelle en couche 2, n° 114), sur fragment;
- une au Musée d'Avignon (De Brun, Gagnière 1937, n° 73, K203), provenant de Vaison-la-Romaine, de type IV;
- une à Vaison-la-Romaine (Vaucluse) sur type IVA (Landes, Cazes 1987, n° 31, coll. Dumas, Musée de Nîmes);
- deux fragments, correspondant à deux lampes, dans le sanctuaire de Lachau, Drôme (Bleu 2003, n°s 99 et 100);
- une à Tavel, Gard (Gagnière, Granier, Perrot 1961, p. 234, fig. 3, n° 5, p. 236 et p. 238, n° 3);
- une à Narbonne (Landes, Cazes 1987, n° 43, Musée archéologique, inv. 4474, "engobe brun pâle terne") dont le fond porte une lettre A en faible relief;
- une dans la nécropole gallo-romaine de La Vayssière à l'Hospitalet du Larzac (Aveyron; Landes, Cazes 1987, n° 34, "terre cuite beige");
- une dans la nécropole de Terre-Nègre à Bordeaux (Cueillens 2000, pl. I, n° 6), de type IVA, de 61 mm de diamètre, à engobe "beige verdâtre", avec marque N en relief;
- une autre à *Vindonissa*, sur type IVA (Loeschcke 1919, n° 165, en référence à F.O.: Grabfund Widmer-Brugg, 1912);
- une lampe, sans origine précisée, au musée de Clermont-Ferrand, sur type IVA (Brentchaloff 1972, inv. 56.174.56, "sans vernis"), présente un même sujet, empâté et d'une allure différente du décor de Fos.

5. Dauphin (fig. 7, n° 5 et fig. 10, n° 5)

Six lampes (13 tessons, dont 2 surcuits) vraisemblablement de type IVA, de moyen diamètre (7,9 cm), dont le médaillon porte un décor de dauphin nageant vers la droite.

Plusieurs détails (traitement de la queue, du bec et de la nageoire dorsale) font que ce motif, à notre connaissance, ne trouve pas de parallèle alors qu'il s'agit d'un sujet iconographique très répandu dans l'Empire.

6. Palmipède (fig. 7, n° 6 et fig. 10, n° 6)

Huit lampes (13 tessons, dont 4 surcuits), de petit diamètre (6,2 cm), dont le médaillon porte un décor d'oiseau en vol, à gauche (ailes verticales, pattes horizontales, queue à trois pennes); l'identification de l'animal pose un problème dans la mesure où la proportion du bec et le traitement des pattes et des rectrices excluent d'y voir un grand échassier et renvoient plutôt à un palmipède en vol (sans qu'il soit permis de déterminer une oie sauvage plutôt qu'un goéland ou un canard sauvage plutôt qu'une mouette).

Hormis une attestation au Musée d'Avignon pour une lampe provenant de Vaison, de type IV, avec une marque non lue (De Brun, Gagnière 1937, n° 137, K210), ce motif, particulièrement original, est inédit; il faut cependant noter un décor approchant mais très empâté au Musée de Trèves, sur type IVC (avec anse), apparemment non commenté (Goethert 1997, p. 34, en haut).

7. Tortue marine (fig. 7, n° 7 et fig. 10, n° 7)

Huit lampes (28 tessons, dont 2 surcuits), de petit diamètre (5,9 cm), dont le médaillon est décoré d'une tortue marine vue de dessus.

Ce motif, très peu fréquent et originaire de Fos, a une très faible diffusion en l'état actuel des connaissances:

- une au Musée d'Avignon (De Brun, Gagnière 1937, n° 167, K160), provenant de Vaison, sur type IVA;
- une à *Ambrussum* (Hérault), sur type IVA (Fiches 1986, fig. 76, n° 8);
- une à *Vindonissa*, sur type IVA (Leibundgut 1977, n° 305) d'époque flavienne, avec une mouluration identique et des emplacements identiques pour les détails de la carapace; en revanche, le bec est plus long mais cette différence doit s'expliquer par la rétraction due à une forte cuisson dans le cas des exemplaires de Fos.

Une lampe d'Espeyran (Gard), de type IVA (Barruol, Py 1978, p. 27), montre un motif semblable mais le médaillon est entouré d'un seul sillon (au lieu de trois) et le bec est plus large.

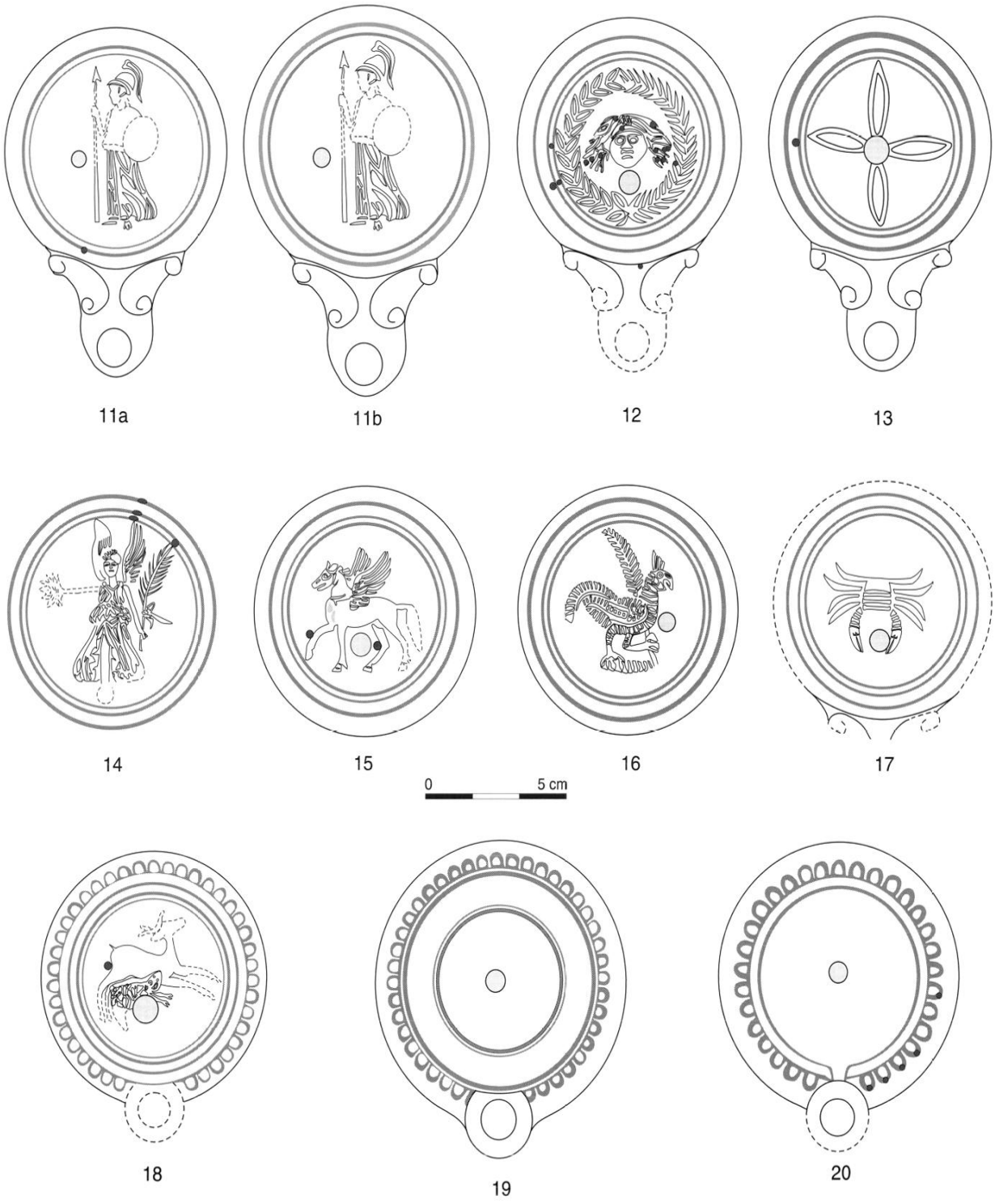

Fig. 8. Lampes de type Deneauve VA (11 à 13), IVA-VA (14 à 17) et VIID (18 à 20) produites dans l'atelier de Fos (les points gris foncé indiquent la position quasi permanente des bulles de surmoulage). **11a et 11b**: Minerve casquée; **12**: Méduse échevelée entourée d'une couronne de palmes; **13**: rosace à quatre feuilles nervurées; **14**: Victoire ailée; **15**: Pégase; **16**: coq victorieux tenant une palme; **17**: crabe; **18**: chien attaquant un cerf; **19 et 20**: bandeaux décorés d'oves.

8. Gecko (fig. 7, n° 8 et fig. 10, n° 8)

Six lampes (20 tessons, dont 12 surcuits) vraisemblablement de type IVA, de petit diamètre (6 cm), dont le médaillon porte un décor de gecko (tarente) à gauche.

Ce motif, en fonction des catalogues consultés, est inconnu ailleurs qu'à Fos.

9. Rosace à quatre feuilles (fig. 7, n° 9 et fig. 10, n° 9)

Sept lampes (11 tessons, dont 4 surcuits), de petit diamètre (5,7 cm), dont le médaillon porte un décor de rosace à quatre feuilles lancéolées disposées en croix, chaque feuille étant creusée d'une nervure centrale en creux qui constitue l'originalité de ce motif très populaire.

Dans la formule exécutée à Fos, avec feuilles nervurées, ces lampes sont quasiment absentes des grands catalogues hormis :

- une à *Glanum* (De Brun 1933, n° 91 = Bémont 2003, n° 105, p. 155 et pl. 9, à engobe brunâtre) ;
- une au Musée d'Avignon (De Brun, Gagnière 1937, n° 106, G126Q), provenant de Vaison, sur type IVA ;
- une au Musée d'Oran, provenant de *Portus Magnus* (Bettioua), de diamètre strictement analogue (5,7 cm), avec une "couverte brun orangé" (Bussière 2000, n° 87).

10. Couronne végétale (fig. 7, n° 10 et fig. 10, n° 10)

Une lampe (mouton déformé) sur laquelle on reconnaît un bec de type IVA ; le médaillon (diamètre, environ 7,3 cm) porte un décor de couronne végétale.

Le motif est trop incomplet pour autoriser la recherche de parallèles.

TYPE DENEAUVE VA : lampe à bec arrondi orné de volutes doubles.

C'est seulement la forme du bec "en ogive" flanqué de deux volutes à deux boutons qui distingue ce type du précédent, si bien que la cuve, le médaillon et le bandeau ne montrent pas de différences déterminantes. En l'absence du bec entier, il y a donc une quasi-impossibilité à effectuer le classement. Ce type de lampes connaît une période de production comprise entre l'époque augustéenne et le début du IIe siècle.

11a. Minerve (fig. 8, n° 11a et fig. 11, n° 11a)

Deux lampes (4 tessons), de moyen diamètre (7,8 cm), dont le médaillon porte un décor de Minerve casquée, debout de profil gauche, tenant une lance de la main droite et un bouclier de la main gauche (on ignore le dessin exact du bouclier et de la partie centrale du corps de la déesse).

Le motif est assez répandu dans les provinces mais avec de légères différences ; il existe, par exemple, sur des lampes de forme identique à Neuss et *Vindonissa* (Leibundgut 1977, n° 14), peut-être avec un vêtement plus ample (?), au Musée de Trèves (Goethert-Polaschek 1985, M. 29 ; Goethert 1997, p. 31, 78 et 87) et au musée de Hanovre (Mlasowsky 1993, n° 55), avec un casque légèrement différent. Il est donc vraisemblable que le médaillon de Fos soit le résultat d'une adaptation et d'une reprise d'un motif conçu dans un autre atelier.

La seule véritable comparaison est, là encore, étonnante (voir le n° 9), puisqu'elle porte sur un exemplaire trouvé en Algérie (Bussière 2000, n° 265, au Musée d'Oran, provenant de *Portus Magnus*), une lampe très semblable à celles de Fos, de 7,9 cm de diamètre, avec "pâte beige, couverte brun foncé", pourvue d'un marli mouluré de façon identique ; il faudrait comparer les deux objets, l'un à côté de l'autre, pour être assuré d'une possible origine commune.

11b. Minerve (fig. 8, n° 11b et fig. 11, n° 11b)

Trois lampes (16 tessons, dont 2 surcuits), de grand diamètre (8,7 cm), dont le médaillon porte un décor de Minerve casquée, identique dans les moindres détails au motif précédent. Seuls le diamètre de la lampe et la taille du motif diffèrent.

Même commentaire que pour 11a, le module ne permettant cependant plus la comparaison avec la lampe d'Algérie.

12. Méduse (fig. 8, n° 12 et fig. 11, n° 12)

Dix lampes (22 tessons, dont 4 surcuits), vraisemblablement de type VA, de moyen diamètre (7,9 cm), dont le médaillon porte un décor de tête de Méduse échevelée entourée d'une couronne de palmes.

Le motif de la tête échevelée est assez répandu (Loeschcke 1919, n° 70, Leibundgut 1977 (124), Goethert-Polaschek 1985, n° 340 (M.68)) mais, entouré d'une couronne de palme – une association qui semble être une exclusivité de l'atelier de Fos –, il ne se rencontre que :

- au Musée Calvet, à Avignon (De Brun, Gagnière 1937, n° 44, K186A), provenant de Vaison, sur type indéterminé ;
- sans doute aussi à *Glanum* (Bémont 2003, n°s 222-226, pl. 21) où seuls des fragments de la couronne de palmes sont conservés.

13. Rosace à quatre feuilles (fig. 8, n° 13 et fig. 11, n° 13)

Sept lampes (15 tessons, dont 1 surcuit), de grand diamètre (7,8 cm), dont le médaillon porte un décor de rosace à quatre feuilles nervurées.

Le motif est identique au n° 9, *supra*, mais sur une lampe de type différent (Deneauve VA et non IVA) et diamètre nettement supérieur. Aucun parallèle n'a été reconnu dans les collections ou sur les sites régionaux.

TYPE DENEAUVE IVA-VA

Le bec étant l'élément distinctif entre les types IVA et VA, en son absence il n'est pratiquement pas possible de distinguer les deux formes bien que, d'une manière générale mais non systématique, dans le cas de Fos, le module des lampes de type IV soit plus réduit que celui du type V. L'écartement des boutons supérieurs des volutes n'est pas un critère suffisamment déterminant, non plus que la forme du bandeau même si un profil plat et horizontal est plutôt caractéristique du type IV et un profil convexe et incliné vers l'extérieur plutôt propre au type VA.

14. Victoire (fig. 8, n° 14 et fig. 11, n° 14)

Quatre lampes (8 tessons, dont 1 surcuit), de type IV ou V d'après les caractéristiques du bandeau, de grand diamètre (environ 8,2 cm), dont le médaillon porte le décor d'une Victoire ailée, debout, de face, probablement sur globe (élément absent sur les exemplaires disponibles), tenant une palme et une couronne.

Le thème trouve quelques similitudes avec Loeschcke 1919, n° 389, sur type VA et Philippe 1969, n° 31, sur type VA (Minorque), et une grande équivalence avec Leibundgut 1977 (4) sur type IVA-VA (*Vindonissa*), malgré un système de moulures différent et un motif très empâté.

Pour la diffusion, on ne peut retenir que *Glanum* (De Brun 1933, n° 19, pl. III-7 = Bémont 2003, n° 138, p. 67-68, p. 162 et pl. 12, à engobe gris-brun mat) où une lampe identique est signalée.

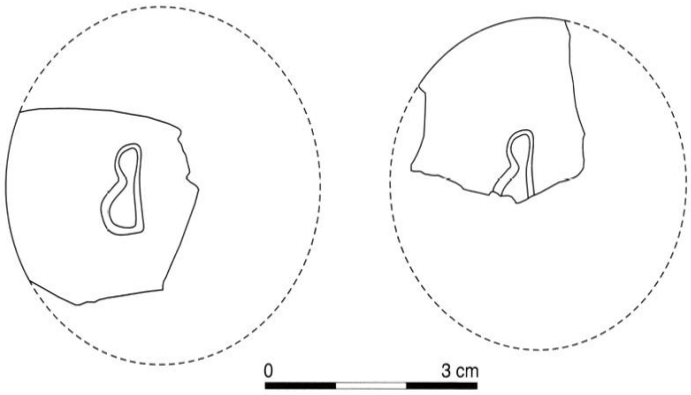

Fig. 9. Marques (lettres en relief) sur ratés de cuisson de lampes produites dans l'atelier de Fos.

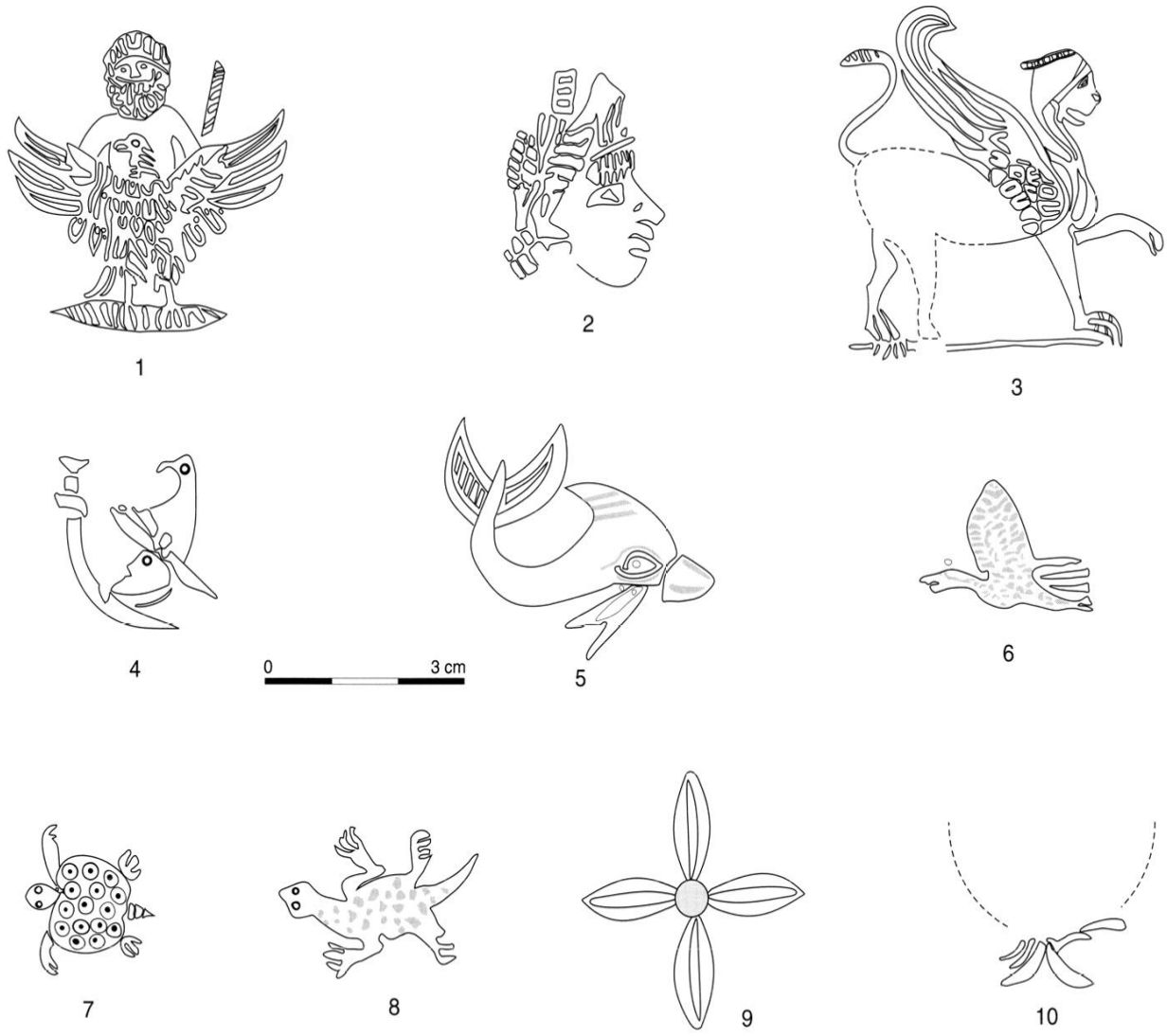

Fig. 10. Décors des médaillons des lampes produites dans l'atelier de Fos. **1** : buste de Jupiter à l'arrière d'un aigle aux ailes déployées ; **2** : tête de Junon diadémée ; **3** : griffon ; **4** : casque et *sica* de gladiateur ; **5** : dauphin ; **6** : palmipède en vol ; **7** : tortue marine ; **8** : gecko ; **9** : rosace à quatre feuilles nervurées ; **10** : couronne végétale.

15. Pégase (fig. 8, n° 15 et fig. 11, n° 15)

Six lampes (10 tessons, dont 1 surcuit), de type IV ou V d'après les caractéristiques du bandeau, de moyen diamètre (7,9 cm), dont le médaillon porte le décor de Pégase à gauche.

Un motif semblable ou identique est attesté au Musée de Londres, sur type VB (Bailey 1988, Q 1029, de provenance inconnue); il est proche d'un exemplaire de *Vindonissa* (Leibundgut 1977, n° 119, sur type VA), mais avec une ligne marquant le sol. Ce décor semble absent des collections régionales.

16. Coq (fig. 8, n° 16 et fig. 11, n° 16)

Six lampes (8 tessons, dont 4 surcuits), de type IV ou V d'après les caractéristiques du bandeau, de moyen diamètre (7,8 cm), dont le médaillon porte un décor de coq victorieux, à droite, tenant une palme.

Le sujet est très populaire (par exemple à Trèves, voir Goethert-Polaschek 1985, n° 147, M.197; Goethert 1997, p. 31, 64 et 71, sur type IV; à *Vindonissa*, Leibundgut 1977 (336) sur type IVA-VA), mais la différence tient surtout dans le traitement stylisé du motif qui constitue un caractère original; sous cette allure, on manque d'élément pour illustrer la diffusion.

17. Crabe (fig. 8, n° 17 et fig. 11, n° 17)

Trois lampes (3 tessons, dont 2 surcuits), de type IV ou V, de moyen diamètre (7,6 cm), dont le médaillon porte un décor de crabe.

Le motif est très fréquent, en particulier avec la tête en haut; à Fos, tête en bas et corps cloisonné, il est sans parallèle sur d'autres sites ou dans les collections.

TYPE DENEAUVE VIID: lampe à bec rond.

La distinction de ce type, dans la lignée des formes Deneauve VII, s'établit en fonction du bec qui, légèrement surélevé par rapport au plan du bandeau, adopte une forme quasi totalement arrondie encastrée dans ce dernier. L'essentiel de la production couvrirait les règnes de Claude et de Néron avec des prolongements dans le IIe siècle.

18. Chien attaquant un cerf (fig. 8, n° 18 et fig. 11, n° 18)

Quatre lampes (6 tessons, dont 2 surcuits), de grand diamètre (7,9 cm), très vraisemblablement de type VIID, avec décor d'oves sur un bandeau arrondi et légèrement incliné vers l'extérieur, dont le médaillon porte un décor de chien (ou un ours?) attaquant un cerf, à droite.

Le sujet est connu en Suisse, à *Vindonissa* (Leibundgut 1977 (265)), sur type IVA-VA, et au British Museum (Bailey 1985, Q 808, sans provenance connue), sur type IVA; il est donc actuellement inconnu sur type VIID.

19. Inorné (fig. 8, n° 19 et fig. 11, n° 19)

Trois lampes (7 tessons, dont 2 surcuits), de grand diamètre (8,9 cm), dont le médaillon est inorné mais pourvu d'un filet circulaire.

20. Inorné (fig. 8, n° 20 et fig. 11, n° 20)

Une lampe (5 tessons jointifs), de grand diamètre (8,4 cm), dont le médaillon est inorné.

Enfin, deux exemplaires d'une même marque ont été repérés sur deux fonds surcuits et plats, dégagés par un sillon; il s'agit de la lettre B, rétrograde, tracée en cursive dans le moule et qui se lit en faible relief sur les lampes (fig. 9). Cette marque est absente des catalogues consultés.

Parallèlement à ces 110 lampes (et 2 marques), le nombre de tessons restants, fragments de cuves, de bandeaux et de becs, conduit à considérer que les productions de l'atelier s'exprimaient de façon très majoritaire (et peut-être exclusivement?) dans les types Deneauve IV, V et VII, mais rien n'exclut cependant la production d'autres types (en particulier la forme VD?) et d'autres décors.

3.3. Iconographie (fig. 10 et 11)

Une question est à soulever en ce qui concerne la source d'inspiration à l'origine de cette production gallo-romaine. Seule la nature des motifs permet de l'envisager et de constater que certains d'entre eux, comme Jupiter et l'aigle (n° 1), la Victoire (n° 14) ou Pégase (n° 15), font partie d'une iconographie courante sur les lampes dans toutes les régions de l'Empire et qu'ils ont vraisemblablement été conçus, à l'origine, par des décorateurs italiens: c'est là une constatation qui n'étonne pas et, en cela, une part de la production de Fos se dégage de toute originalité en fabriquant des "re-productions".

Cependant, l'exécution d'autres sujets échappant à ce répertoire traditionnel appelle quelques commentaires et, sans doute, des interrogations. C'est indéniablement le cas avec les motifs inédits – le palmipède en vol (n° 6) et le gecko (n° 8) – ou peu diffusés, pour ce que l'on en sait en fonction des principaux catalogues – la tortue marine (n° 7), le casque et la *sica* de gladiateur (n° 4) mais aussi les rosaces à quatre feuilles nervurées (n°s 9 et 13) sur lampes de petit module (sauf pour le dernier). Il en est de même pour les décors adaptés à partir de motifs courants, comme l'association de la tête de Méduse et de la couronne de palmes (n° 12). Que les potiers de Fos aient copié des lampes conçues dans d'autres ateliers, cela ne fait aucun doute; que des initiatives dans la création aient été réalisées, à la faveur de la nécessité de reprendre à l'outil les épreuves surmoulées, c'est presque certain; que des motifs originaux aient été imaginés et fabriqués, c'est très probable et on peut se demander dans quelle mesure la proximité de la Crau et de la Camargue et de leur faune a été à l'origine de cette expression, emblématique de l'atelier, à travers le palmipède et le gecko; ce serait l'indice, sinon la preuve, que les artisans potiers de Fos ne se prêtaient pas seulement à une reproduction servile.

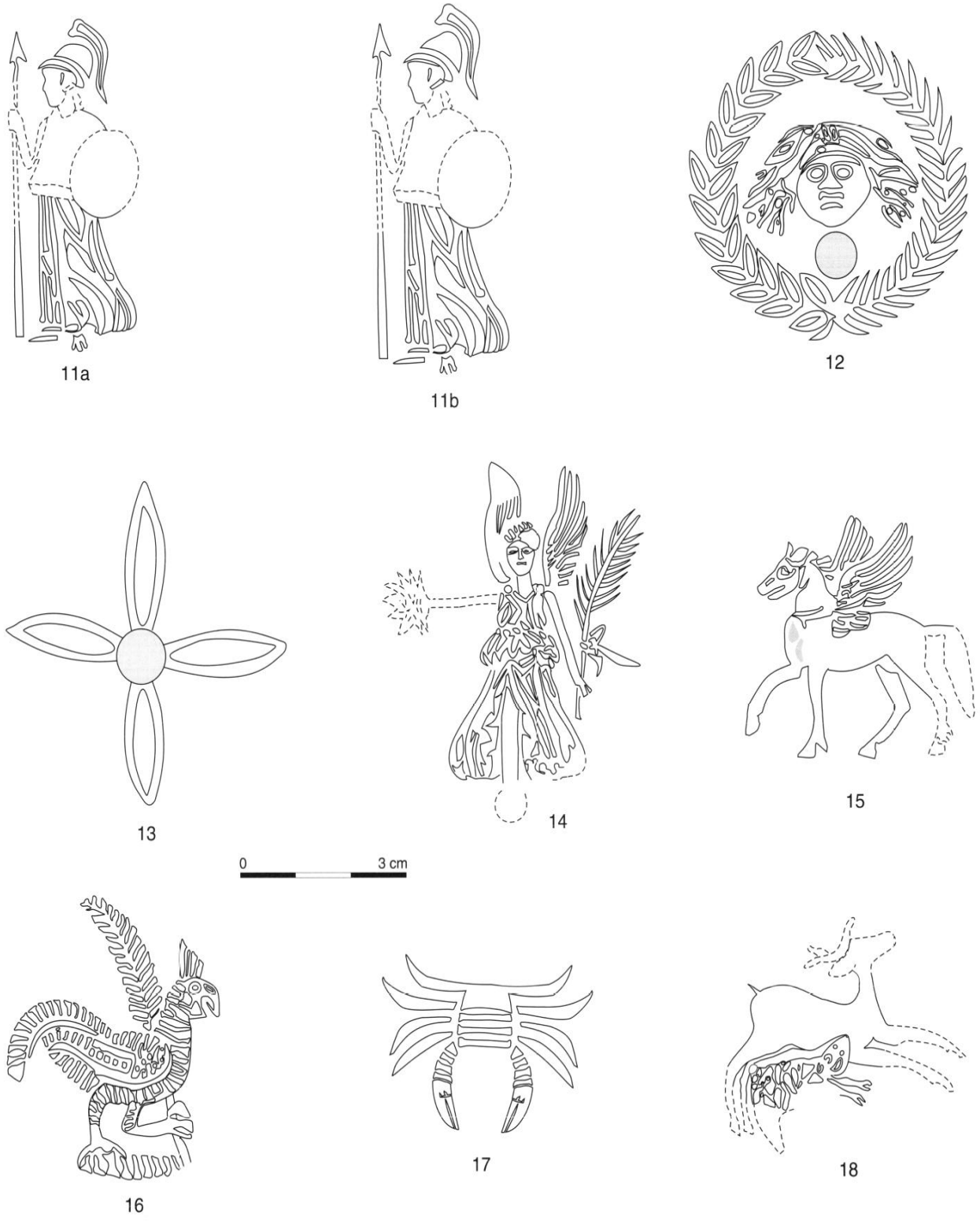

Fig. 11. Décors des médaillons des lampes produites dans l'atelier de Fos. **11a et 11b**: Minerve casquée; **12**: Méduse échevelée entourée d'une couronne de palmes; **13**: rosace à quatre feuilles nervurées; **14**: Victoire ailée; **15**: Pégase; **16**: coq victorieux tenant une palme; **17**: crabe; **18**: chien attaquant un cerf.

Fig. 12. Choix de fragments de céramiques à parois fines correspondant à des ratés de cuisson (cliché Y. Rigoir).

4. Les parois fines

À côté de la production de lampes, l'atelier a également élaboré des céramiques à parois fines. Comme pour les lampes, le matériel collecté dans le dépotoir était composé à la fois de tessons surcuits ou à engobe brun foncé défectueux et de fragments dont l'engobe jaune orangé correspond à une production standard ; seuls les premiers ont été pris en compte, ici, pour établir la liste des objets sûrement façonnés dans l'atelier [7] (fig. 12 et 13).

Fig. 13. Fragments de céramiques à parois fines surcuits et déformés (cliché Y. Rigoir).

4.1. Spécificités de la production

Les caractéristiques techniques de la pâte sont strictement les mêmes que pour celles des lampes : argile finement épurée, pâte beige après cuisson et défauts de production touchant l'engobe qui a pris une couleur brun-gris terne.

Les formes fabriquées montrent une grande finesse des parois et traduisent ainsi une très bonne dextérité dans le tournage. On doit également souligner l'habileté dans la mise en œuvre des décors, avant cuisson, en particulier en matière de barbotinage : le geste est parfaitement maîtrisé et n'altère jamais la finition du vase séché. Les décors sablés ne présentent pas de particularités notables, avec leurs traces habituelles de coups de pinceau.

7 Je remercie bien amicalement Alberto López Mullor pour ses observations concernant les comparaisons avec les parois fines de Catalogne et des Îles Baléares.

TYPES DE PAROIS FINES	*fr. non surcuits*	*fr. surcuits*	TOTAL	
			FRAGMENTS	NMI
Coupe hémisphérique basse (MAYET XXXVIIA)	27	8	35	14
Coupe hémisphérique basse (FOS 1)	6	1	7	2
Gobelet cylindrique haut (MAYET XXXVIIB)	269	64	333	69
Gobelet cylindrique à bandeau (FOS 2)	4		4	1
Gobelet cylindrique à panse carénée (MAYET XXXVIIIB)	6	1	7	3
Gobelet ovoïde (FOS 3)	18		18	5
Coupe carénée à paroi redressée (MAYET XXXVII)	128	36	164	20
Coupe carénée (MAYET XXXVII-XXXVIII)	1		1	1
Coupe carénée à anse (MAYET XXXVIII)	3		3	1
Fragments indéterminées	168		168	35
TOTAL	630	110	**740**	**151**

Fig. 14. Tableau de comptage des céramiques à parois fines provenant du dépotoir de l'atelier de potiers de Fos-sur-Mer.

4.2. Catalogue des formes produites

Le catalogue des formes attestées dans le dépotoir est très limité (gobelets et coupes) mais il n'y a guère de doute que la collecte de tessons n'illustre qu'une petite partie de la variété des vases produits.

Comme pour les lampes, dans la mesure où plusieurs décors peuvent être attachés à une forme de gobelet, nous présentons la plupart de ceux qui ont pu être dessinés et identifiés en ne donnant toutefois qu'une illustration pour les séries paraissant identiques [8]; on a laissé de côté quelques bords, fonds et fragments décorés d'un intérêt très limité parce que trop menus (fig. 14).

Dans la mesure du possible, nous avons essayé de définir les profils par rapport à la typologie de F. Mayet (1975), élaborée à partir des mobiliers de la péninsule Ibérique.

Le catalogue comporte 116 objets composés de 572 fragments parmi lesquels 111 sont surcuits:

COUPE HÉMISPHÉRIQUE

Coupe hémisphérique de type Mayet XXXVIIA (Mayet 1975, pl. LXXX, n° XXXVII), sans anse, à rebord incurvé vers l'intérieur et à lèvre simplement arrondie, soulignée par une gorge plus ou moins accentuée et surmontant un bandeau délimité par un petit sillon. Les diamètres à l'ouverture sont de dimensions équivalentes.

1. Épis de bâtonnets (fig. 15, n° 1)

Trois coupes (13 tessons, dont 1 surcuit et déformé) incomplètes, le profil du fond étant proche de celui qui est proposé en pointillé; le décor à la barbotine (inconnu chez Mayet) est constitué d'une frise horizontale de bâtonnets disposés en épi borné, au-dessus et au-dessous, de deux rangées de perles.

2. Feuilles d'eau et de fougère (fig. 15, n° 2)

Une coupe (2 tessons collés et surcuits) dont il manque le bord et le fond; subsistent du décor à la barbotine organisé verticalement deux feuilles d'eau et un fragment de feuille de fougère, chacun de ces éléments étant séparé par une ligne de perles.

3. Feuilles d'eau (fig. 15, n° 3)

Une coupe (1 tesson, sans surcuit) dont ne subsiste que la partie haute; décor à la barbotine très incomplet constitué de deux feuilles d'eau obliques séparées par une ligne de perles.

4. Écailles de pomme de pin (fig. 15, n° 4)

Trois coupes (4 tessons, sans surcuit) dont il ne subsiste que la partie haute; décor à la barbotine d'écailles de pomme de pin organisées en diagonale et mordant sur le bandeau du rebord.

5. Lignes de perles (fig. 15, n° 5)

Quatre coupes (13 tessons, dont 5 surcuits et déformés) incomplètes pour la partie basse; décor à la barbotine de cinq rangées horizontales de perles selon une disposition plus ou moins régulière.

8 Ce qui permet de dresser une liste de même nature que pour les lampes alors que les objets sont réalisés selon une technique diamétralement opposée: les lampes forment de véritables séries puisqu'elles sont issues d'un même moule ou de moules similaires; d'une certaine façon, les parois fines également car, même si les décors sont exécutés à main levée, ils résultent de gestes acquis selon des normes rigoureusement standardisées.

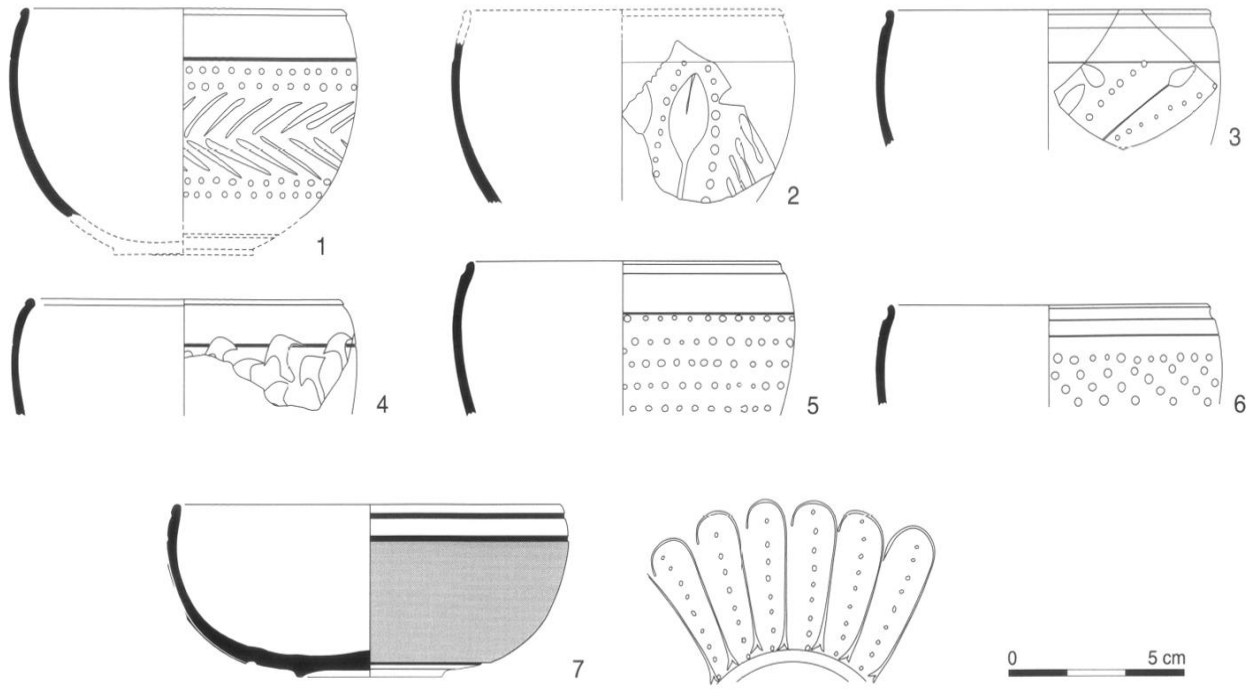

Fig. 15. Céramiques à parois fines produites dans l'atelier de Fos. **1-6** : coupes hémisphériques ; **7** : coupe hémisphérique - *type local Fos 1*.

6. Lignes de perles (fig. 15, n° 6)

Deux coupes (2 tessons, sans surcuit) incomplètes ; amorce d'un décor à la barbotine de lignes obliques de perles (Mayet 1975, n° 349, présente ce type de décor avec des lignes obliques nettement plus espacées) sous une ligne horizontale de perles identiques mais deux fois plus nombreuses.

COUPE HÉMISPHÉRIQUE BASSE : TYPE LOCAL FOS 1

Coupe basse à panse incurvée surmontée d'un bord rentrant souligné par deux sillons formant bandeau ; le fond annulaire a été à peine dégagé à l'outil. C'est une forme, sans anse, apparemment non cataloguée ni par Marabini (1973), ni par Mayet (1975), ni par l'Atlante II (1985), ni par López Mullor (1989) ; elle peut être rapprochée d'une coupe incomplète de *Glanum* (Bémont 1976, p. 254-255, forme T7, fig. 5, n° 7605, décor de côtes verticales).

7. Godrons (fig. 15, n° 7)

Deux coupes (7 tessons, dont 1 surcuit) dont une entière ; l'exemplaire reproduit est très cuit et paraît neuf, avec des arêtes vives et de petites barbules d'argile ; engobe brun-jaune clair avec des zones flammées. Le décor à la barbotine (inconnu chez Mayet ; un exemple chez López Mullor 1989, pl. 150, n° 5) est organisé de façon verticale avec une juxtaposition de festons longs et étroits incluant une ligne axiale de fines perles (godrons à pointillés).

GOBELET CYLINDRIQUE HAUT

Gobelet cylindrique de type Mayet XXXVIIB, sans anse, à paroi haute légèrement incurvée vers l'intérieur et à lèvre simplement arrondie soulignée par une petite gorge surmontant un large bandeau limité par un sillon inférieur plus ou moins ample et accusé ; la zone de décor se développe entre ce sillon et une gorge simple ou double creusée dans la carène arrondie, proche du fond plat. Tous les gobelets sont du même module (diamètre et hauteur) mais les bords présentent de menues variantes dans les profils.

8. Feuilles d'eau et de fougère (fig. 16, n° 8)

Quatorze gobelets (132 tessons, dont 14 surcuits et déformés) ; le profil des bords présente de très menues variantes ; combinaison verticale, à la barbotine, d'une feuille de fougère alternant à trois feuilles d'eau disposées en bouquet, réunies à la base et cernées par une ligne de perles ; ce décor (inconnu chez Mayet) se répète trois fois sur le vase.

9. Feuilles d'eau et de fougère (fig. 16, n° 9)

Six gobelets (20 tessons, dont 5 surcuits) dont il manque le fond ; décor (inconnu sous cette forme et dans cette taille chez Mayet) semblable ou identique au précédent (feuille de fougère alternant à trois feuilles d'eau disposées en bouquet, réunies à la base et cernées par une ligne de perles) mais le bouton terminal de la feuille d'eau a été omis.

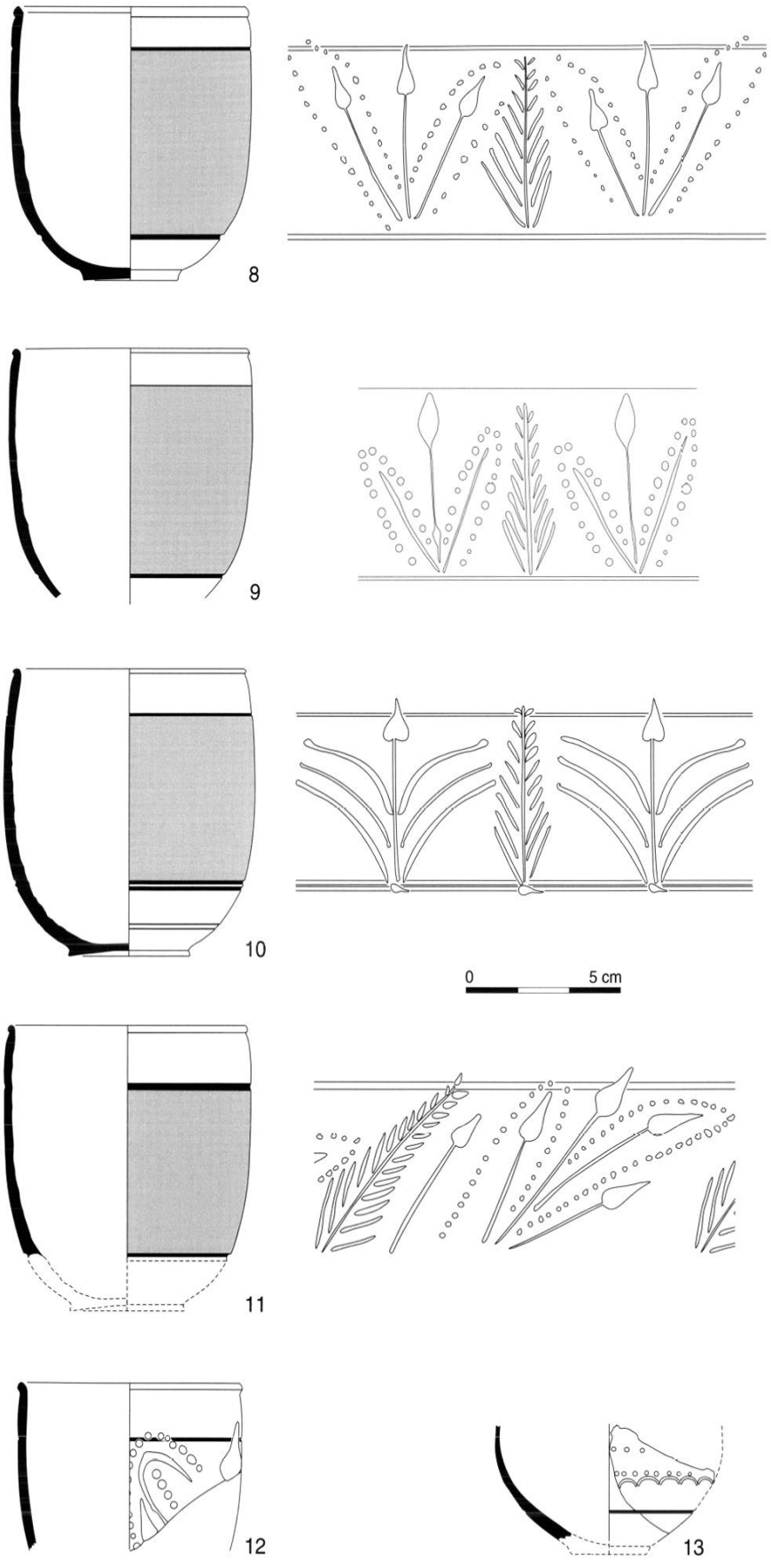

Fig. 16. Céramiques à parois fines produites dans l'atelier de Fos.
8-13 : gobelets cylindriques hauts.

10. Feuilles d'eau et de fougère (fig. 16, n° 10)

Six gobelets (29 tessons, dont 4 surcuits) ; combinaison verticale, à la barbotine, d'une feuille de fougère alternant à une feuille d'eau sur la tige de laquelle se greffent, de part et d'autre, trois simples tiges courbées et tombantes ; la base des feuilles prend naissance dans la gorge inférieure et repose sur un petit bâtonnet pointu et horizontal qui est une caractéristique de cette composition (inconnue chez Mayet) répétée trois fois sur le vase.

11. Feuilles d'eau et de fougère (fig. 16, n° 11)

Cinq gobelets (14 tessons, dont 6 surcuits = exemplaire figuré) incomplets pour la partie basse ; décor à la barbotine (semblable à Mayet 1975, n° 440 ; quelques similitudes avec López Mullor 1989, vol. 2, pl. 299, n° 2 et pl. 310, n° 1) : combinaison oblique d'une feuille de fougère alternant à quatre feuilles d'eau cernées d'une ligne de perles ; l'ensemble est reproduit deux fois sur le vase.

12. Feuilles d'eau (fig. 16, n° 12)

Un gobelet (1 tesson très cuit) dont les restes correspondent à la partie supérieure ; décor végétal à la barbotine, très incomplet, de feuilles d'eau et de tiges sinuées séparées par des lignes de perles.

13. Perles et lunules (fig. 16, n° 13)

Un gobelet (2 tessons, dont 1 surcuit et déformé utilisé pour l'illustration) représentant la partie basse de la panse ; le décor à la barbotine, inconnu par ailleurs, repose sur une frise de lunules surmontée de deux lignes de perles.

14. Feuilles de fougère (fig. 17, n° 14)

Deux gobelets (3 tessons surcuits) incomplets mais l'attribution à cette série de vases cylindriques ne fait guère de doute ; combinaison verticale, à la barbotine, d'une

feuille de fougère jouxtée, de part et d'autre, de trois fins bâtonnets (ou tiges) bornées de quatre lignes de perles; composition (inconnue chez Mayet) se répétant trois fois sur le vase.

15. Feuilles de fougère (fig. 17, n° 15)

Un gobelet (1 tesson, sans surcuit, mais avec engobe de couleur inhabituelle, brun-rougeâtre) incomplet, limité au fond, sans la ou les gorges habituelles; décor à la barbotine constitué de quatre feuilles de fougère placées verticalement (on ne sait si la composition décorative était parsemée d'autres éléments dans le registre supérieur).

16. Écailles de pomme de pin (fig. 17, n° 16)

Douze gobelets (37 tessons, dont 2 surcuits et déformés); décor à la barbotine (semblable à Mayet 1975, n°s 471 et 473, et López Mullor 1989, pl. 301, n° 2) d'écailles de pomme de pin disposées sur cinq rangs horizontaux et organisées à l'oblique (schéma commun dans ce type de décor).

17. Festons (fig. 17, n° 17)

Un gobelet (1 tesson, sans surcuit, mais la couleur de l'engobe place ce tesson dans la série des rebuts) très incomplet dont il ne subsiste qu'un fragment de panse; décor à la barbotine de rangées superposées de festons placés à cheval les uns sur les autres et reposant sur une ligne horizontale de perles (semblable à López Mullor 1989, pl. 190, n° 3).

18. Godrons (fig. 17, n° 18)

Quatre gobelets (13 tessons, dont 4 surcuits); décor à la barbotine (inconnu chez Mayet sur quelque type de vase que ce soit) constitué d'une juxtaposition verticale de godrons incluant une ligne axiale de fines perles.

19. Perles et bâtonnets (fig. 17, n° 19)

Dix gobelets (63 tessons, dont 23 surcuits et déformés représentant au moins 4 exemplaires); décor à la barbotine (inconnu chez Mayet) où de très fines lignes ou bâtonnets alternent en oblique avec des lignes de perles.

20. Lignes de perles (fig. 17, n° 20)

Deux gobelets (5 tessons, dont 1 surcuit) incomplets pour la partie basse; décor à la barbotine (inconnu chez Mayet sur ce type de vase) de douze rangées horizontales de perles selon une disposition plus ou moins régulière.

21. Lignes de perles (fig. 17, n° 21)

Quatre gobelets (12 tessons, sans surcuit) dont aucun n'est complet; décor à la barbotine (semblable à Mayet 1975, n° 348, mais inversé) de rangées obliques de perles selon une disposition plus ou moins régulière.

GOBELET CYLINDRIQUE À BANDEAU SAILLANT : TYPE LOCAL FOS 2

Le profil conservé de ce bord permet, sans grand risque d'erreur, de le rattacher aux gobelets cylindriques dont il vient d'être question mais son originalité est de présenter un large bandeau en saillie là où se place habituellement la gorge peu profonde servant de limite supérieure à la zone décorée; cette option ne semble pas fortuite et pourrait constituer une véritable variante.

22. Feuilles d'eau et de fougère (fig. 17, n° 22)

Un gobelet (4 tessons collés, sans surcuit) incomplet, limité au bord; le décor à la barbotine est si peu conservé, la pointe d'une feuille d'eau et celle d'une feuille de fougère, que l'on ne peut déterminer si la composition appartient à la famille des gobelets n°s 8 à 21.

GOBELET CYLINDRIQUE À PANSE CARÉNÉE

Gobelet cylindrique bas de type Mayet XXXVIIIB à carène basse, à paroi verticale légèrement rentrante et à lèvre simplement arrondie surmontant un bandeau limité par un faible sillon; dans le catalogue des productions hispaniques, c'est la forme privilégiée pour les décors mamillaires.

23. Mamelons (fig. 17, n° 23)

Trois gobelets (7 tessons, dont 1 surcuit) incomplets pour la partie basse (l'attribution à cette forme reste donc une proposition); tous les tessons présentent un décor à la barbotine (semblable à Mayet 1975, n° 358 et suiv., et López Mullor 1989, pl. 12, n° 5, pl. 190, n° 4, etc.) de rangées verticales de plus de trois mamelons alternant avec une ligne de perles; schéma commun pour la forme et son décor.

GOBELET OVOÏDE : TYPE LOCAL FOS 3

Il s'agit vraisemblablement d'une variante significative de la forme Mayet XXXVIIB qui réside dans le profil de l'ouverture: un étranglement marque le passage entre la panse, légèrement courbe, et l'embouchure qui dispose d'un bord redressé, vertical, le résultat de cette rupture étant de former un très net bourrelet interne. Conséquence de cette ouverture étranglée, le profil général du gobelet se démarque du type cylindrique précédent et adopte une silhouette ovoïde; le fond pourrait ressembler à celui qui est proposé sous le n° 25.

24. Feuilles d'eau (fig. 18, n° 24)

Un gobelet (4 tessons, sans surcuit) dont il manque la partie basse; composition horizontale à la barbotine (inconnue chez Mayet) de larges feuilles d'eau à nervure centrale portées par des tiges sinueuses continues ou perlées.

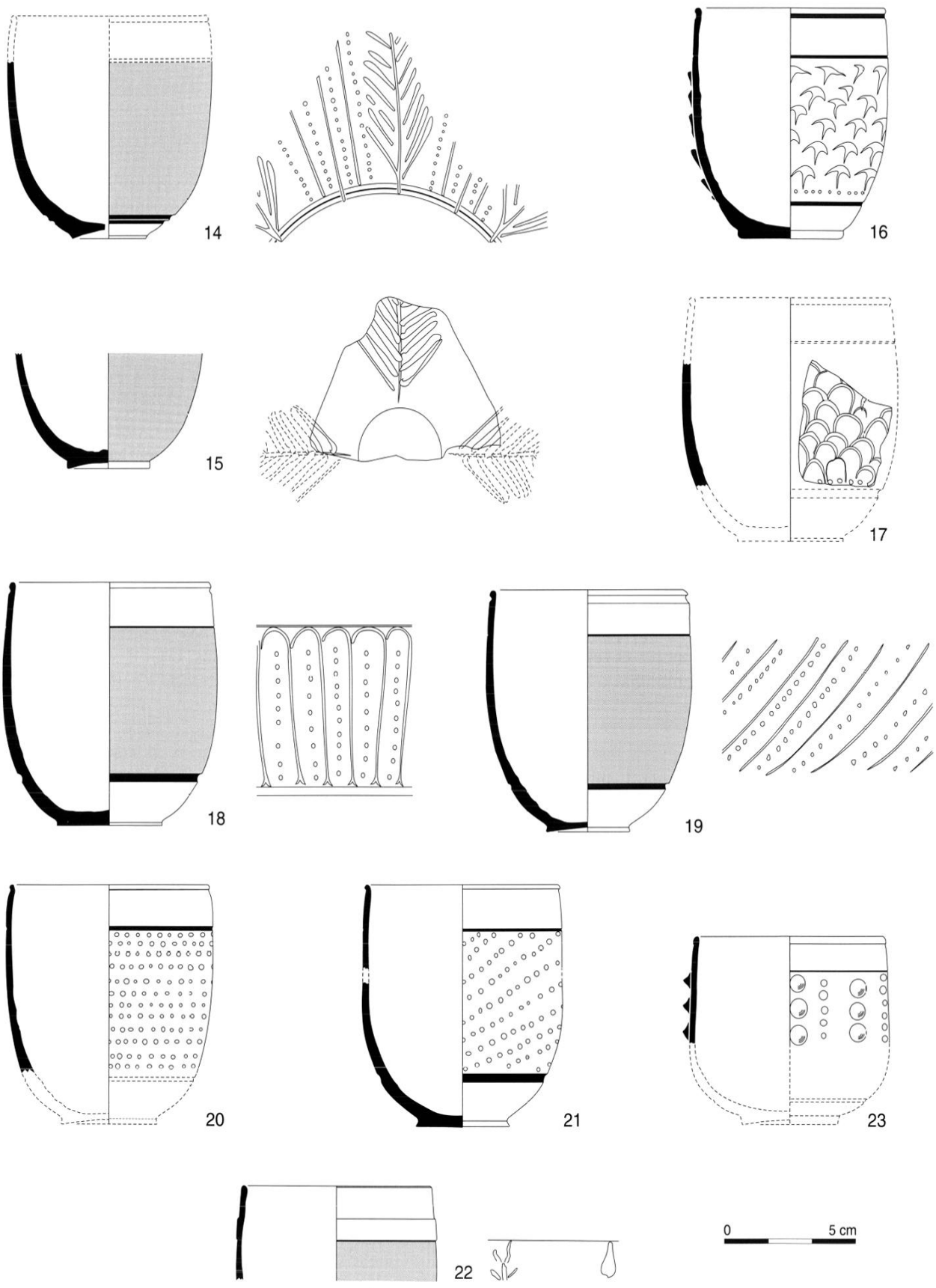

Fig. 17. Céramiques à parois fines produites dans l'atelier de Fos. **14-21** : gobelets cylindriques hauts ; **22** : gobelet cylindrique à bandeau saillant - *type local Fos 2* ; **23** : gobelet cylindrique à panse carénée.

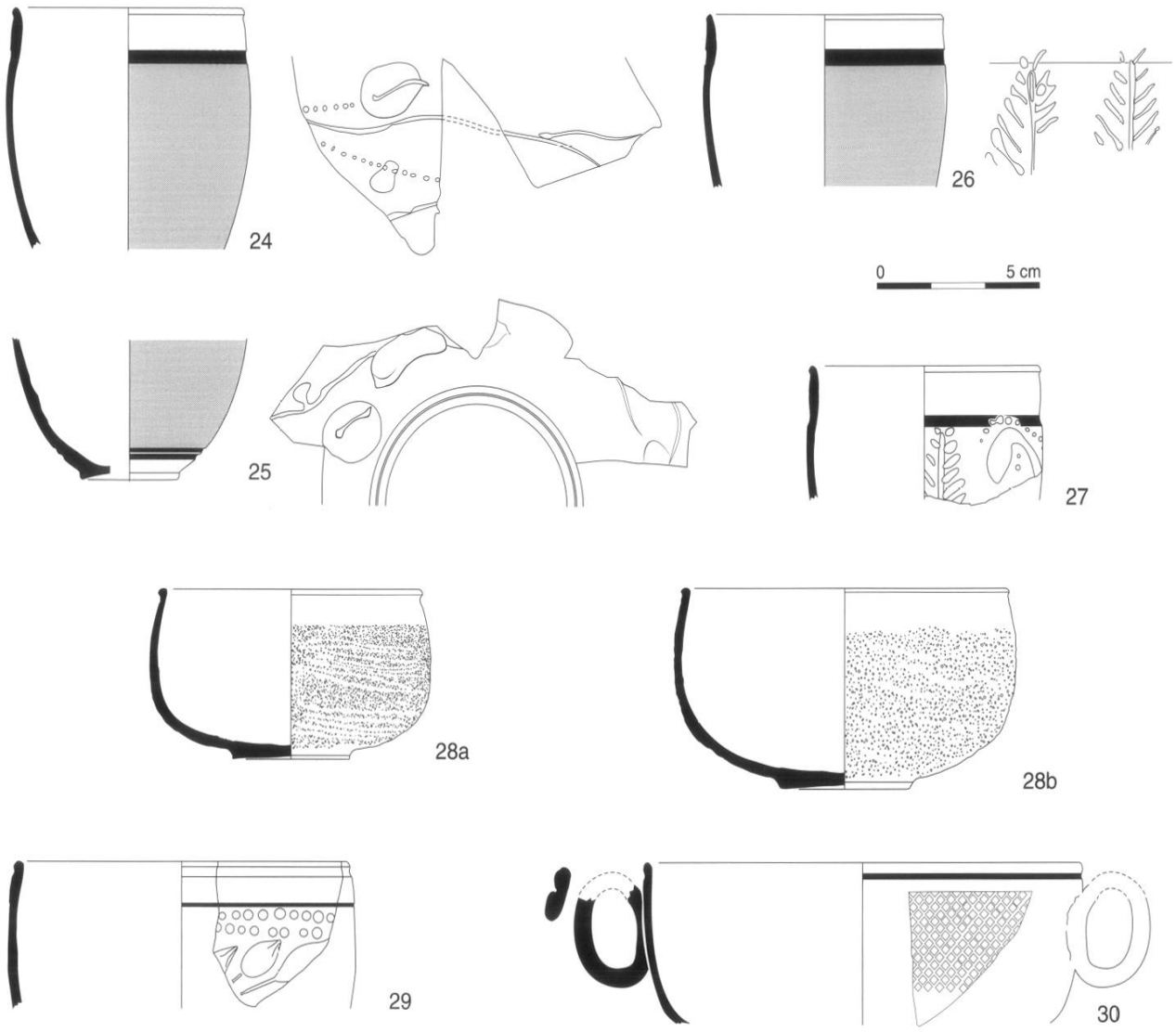

Fig. 18. Céramiques à parois fines produites dans l'atelier de Fos. **24-27** : gobelets ovoïdes - *type local Fos 3* ; **28** : coupe carénée à paroi redressée ; **29** : coupe carénée ; **30** : coupe carénée à anses.

25. Feuilles d'eau (fig. 18, n° 25)

Un gobelet (5 tessons, sans surcuit) incomplet qui pourrait se rapporter au précédent ou à un type équivalent ; décor horizontal à la barbotine (apparemment inconnu chez Mayet) de larges feuilles d'eau arrondies à nervure centrale et de tiges sinueuses.

26. Feuilles de fougère (fig. 18, n° 26)

Deux gobelets (8 tessons, sans surcuit) incomplets car seule la partie supérieure subsiste ; simple décor à la barbotine (inconnu chez Mayet) de feuilles de fougère juxtaposées, pennées en fort relief, placées verticalement et mordant sur le bandeau supérieur (caractéristique constante sur les tessons de cette série).

27. Feuilles d'eau et de fougère (fig. 18, n° 27)

Un gobelet (1 tesson, sans surcuit) représenté par le seul rebord ; composition végétale à la barbotine utilisant des feuilles de fougère placées verticalement et des feuilles d'eau tombantes au sommet d'une large tige jouxtée d'une ligne sinueuse de perles.

COUPE CARÉNÉE À PAROI REDRESSÉE

Coupe à paroi redressée légèrement rentrante de type Mayet XXXVII, à lèvre arrondie soulignée par une fine gorge et à carène basse, arrondie, reposant sur un fond plat dégagé à l'outil. C'est la forme privilégiée des décors sablés (nombreux exemples chez Mayet 1975, en particulier n° 336) qui peut offrir des modules variés ; à Fos, un petit et un moyen modules ont été observés mais il existe vraisemblablement un large éventail de tailles intermédiaires.

28. Sablé (fig. 18, n° 28)

Vingt coupes (164 tessons, dont 36 surcuits et déformés) à décor sablé ; on note deux principaux modules, 28a et 28b ; la hauteur du bandeau, non sablé (qui peut être limité par une très fine gorge), n'est pas constante (dans certains cas, pratiquement inexistante, dans d'autres, jusqu'à 2 cm) : les traces de pinceau (pour l'élimination des grains superflus) sont toujours bien lisibles. Aucun exemplaire n'est sablé à l'intérieur.

COUPE CARÉNÉE

Le seul tesson qui subsiste de ce vase permet de restituer une coupe dont l'ouverture est relativement large (10 cm), à peine rentrante, et l'amorce d'une panse à peine incurvée ; ce profil pourrait renvoyer au type précédent et ne semble pouvoir correspondre qu'à une coupe haute carénée de type Mayet XXXVII/XXXVIII.

29. Feuilles d'eau (fig. 18, n° 29)

Une coupe (1 tesson, sans surcuit) ; du décor à la barbotine ne subsiste que l'extrémité de deux feuilles d'eau obliques sous une double rangée horizontale de perles.

COUPE CARÉNÉE À ANSES

Large coupe carénée à panse basse légèrement évasée de type Mayet XXXVIII, à lèvre arrondie soulignée d'une gorge sous laquelle sont collées deux anses verticales en anneau.

30. Réticulé (fig. 18, n° 30)

Une coupe (3 tessons très cuits) incomplète au niveau du fond (Mayet 1975, n°s 398-399). Décor réticulé.

4.3. Les formes et les décors

La plupart des commentaires sont à relativiser car ils s'appuient sur un échantillon sûrement insuffisamment représentatif de l'ensemble des productions de l'atelier : en fait, il s'agit plutôt de remarques portant sur les seuls gobelets présentés, panel nécessairement lacunaire puisque la plupart des formes du catalogue général des céramiques à parois fines y sont absentes.

Malgré les apparences, peu de décors ou, plutôt, de compositions décoratives végétales à la barbotine trouvent des comparaisons avec les publications consultées, y compris avec les collections étudiées par F. Mayet, réputées représenter les productions d'origine hispanique (on laisse à l'écart les décors sablés et réticulés qui, totalement stéréotypés, n'offrent pratiquement pas de critères pertinents de confrontation). On constate, en revanche, qu'à chaque type de forme correspond un genre privilégié de décor :

- les compositions végétales construites à partir de feuilles de fougère avec ou sans feuilles d'eau, le plus souvent sur gobelets cylindriques hauts (n°s 8 à 11) ; nombreux exemplaires ;
- les lignes de perles simples ou alternant avec des lignes continues, généralement sur gobelets cylindriques hauts (n°s 18 à 21) mais également sur coupes hémisphériques (n°s 5 et 6) ; nombreux exemplaires ;
- les lignes de mamelons alternant avec des lignes de perles sur gobelets cylindriques bas (n° 23) ; peu représenté ;
- les écailles de pomme de pin, ici sur gobelet hémisphérique (n° 4) mais aussi sur gobelet cylindrique (n° 16) ; peu représenté ;
- les décors sablés, sur coupes carénées (n° 28) ; très nombreux exemplaires ;
- les décors réticulés au pochoir, également sur coupe carénée (n° 30) ; très peu représenté.

D'une manière générale, pour le seul domaine des décors à la barbotine, on devrait s'attendre à trouver les décors les plus élémentaires, simples compositions géométriques (lignes de perles ou lignes de perles et lignes continues alternées) sur les formes qui offrent les plus petites surfaces de travail et les décors plus élaborés (compositions végétales) sur celles qui disposent d'une plus large zone d'expression. Or cette logique apparente ne s'impose pas toujours et on peut trouver quelques cas contraires : des lignes perlées sur les gobelets cylindriques hauts (n°s 20 et 21) et des agencements de plantes sur des gobelets hémisphériques (n°s 2 et 3).

Il reste, comme cela a déjà été dit, que les fragments rassemblés ne rendent pas compte de formes pourtant très fréquentes comme les pots ovoïdes à bord éversé (Mayet XLII), décorés d'écailles de pomme de pin, ou les coupes carénées à anses (par exemple Mayet XXXII), pour ne citer que ces deux types. Aucune trace de vases à dépressions, rien non plus sur les décors incisés, cloutés ou guillochés. Or, il est fort probable que les potiers de cet atelier fabriquaient d'autres types de vases que ceux qu'il nous a été donné d'étudier aujourd'hui.

Seuls les formes ou les décors originaux, en particulier les décors végétaux réalisés à la barbotine, sont des documents susceptibles d'être soumis à des comparaisons dans la mesure où ils témoignent d'un "*style*" (plus ou moins singulier) comme semblent en témoigner les combinaisons végétales verticales et symétriques à bases de feuilles de fougère et de feuilles d'eau exécutées dans l'atelier de Fos.

5. Premier bilan sur l'atelier

5.1. Chronologie

En l'absence d'indices d'ordre archéologique – ni matériel datant associé à ce dépotoir de rebuts de cuisson, ni stratigraphie relative [9] –, la période d'activité de l'atelier ne peut être envisagée qu'à partir des types d'objets produits et de leurs décors.

9 Le seul contexte connu étant l'agglomération portuaire de Fos en elle-même, dont on sait que l'activité se déploie, d'après les autres

Les lampes sont majoritairement de type Deneauve IVA, les types VA apparaissant minoritaires et le type VIID limité à deux variantes aux bandeaux décorés d'oves. Les chronologies restent lâches pour les produits originaux et s'étendent sur tout le Ier siècle de notre ère ; leurs contrefaçons, et en particulier celles de lampes de type VIID, peut-être la forme la plus récente dans cette période, pourraient conduire à situer l'activité de l'atelier de Fos entre le règne de Claude et la fin du Ier siècle. On soulignera cependant que cette hypothèse repose sur une faible quantité de documents, tous issus d'une ou de plusieurs fournées ratées, et le sentiment prévaut que d'autres types de lampes et d'autres motifs sur médaillons ont pu être produits et que l'aire de diffusion pourrait être plus large qu'on ne peut la supposer aujourd'hui (fig. 19).

Les sites de consommation de ces produits devraient être en mesure de fournir des indications sur leur chronologie, en se basant plutôt sur leur présence (un exemplaire dans la nécropole de La Vayssière à l'Hospitalet-du-Larzac, dans une tombe datée de la première moitié du Ier siècle) que sur leur absence (ainsi à Avignon, dans la fouille de la place Saint-Agricol, en 1977-1981, où aucun exemplaire issu de l'atelier de Fos ne paraît attesté dans un lot de 90 lampes rejetées dans les années 40 de notre ère (Gauthier 1986, p. 411, fig. 6).

Les parois fines présentent des problèmes de datation tout aussi contrariants que pour les lampes. En s'appuyant sur une série de sites bien datés, F. Mayet précise que la production hispanique apparaît dans les niveaux tibéro-claudiens et se développe sous les flaviens, en particulier pour la forme XXXVII (Mayet 1980, p. 212) et les chronologies proposées par la dernière synthèse en date, l'Atlante (1985), mais aussi par López Mullor (1989), ne sont guère plus précises. D'une manière générale, les gobelets décorés à la barbotine, dans la tradition des productions de Bétique, sont très répandus dans le monde romain et se développent dès la période Claude-Néron ainsi que pendant toute la seconde moitié du Ier siècle.

En s'appuyant sur les rares ateliers publiés, on soulignera que des objets semblables au gobelet cylindrique haut (Mayet XXXVIIB), avec un décor plus ou moins approchant du gobelet n° 8 produit à Fos, ont été retrouvés dans le dépotoir de l'atelier de La Péniche (Lausanne), daté de la période Néron-Flaviens (Laufer 1980, fig. 29, n° 1 et pl. 3, n° 2). À Lyon [10], l'atelier du Chapeau-Rouge (Desbat 2000) fouillé en 1999-2000 a produit, pour la période comprise entre 40 et 70, des vases directement inspirés du catalogue hispanique, comme à Fos, même si les types de production diffèrent quelque peu du dernier [11].

En définitive, les types de lampes produits, comme les séries de décors à la barbotine des céramiques à parois fines, tendent à proposer une chronologie qui serait à situer dans la deuxième moitié du Ier siècle de notre ère ; cette proposition de datation s'abstrait intégralement de l'éventualité que cet atelier, connaissant un certain succès commercial, ait exercé pendant plusieurs décennies ou, au contraire, que sa tentative de s'inscrire dans la production ait échoué très rapidement, car nous ignorons totalement tout de ce paramètre.

5.2. Diffusion des productions

En ce qui concerne la commercialisation, l'enquête n'a pas été engagée sur le terrain dans le but de déterminer l'aire de distribution de l'atelier.

Pour ***les lampes***, en se basant sur les décors de médaillons les plus caractéristiques présents dans le dépotoir, nous avons consulté prioritairement les publications relatives à la basse vallée du Rhône (fig. 19). Les occurrences sont peu nombreuses et concernent les sites de Vaison-la-Romaine (De Brun, Gagnière 1937, surtout à travers les collections du Musée d'Avignon) et de *Glanum* (De Brun 1933 ; Bémont 2003) [12]. En s'éloignant de ce secteur, on peut citer Lachau (Drôme), *Ambrussum* (Fiches 1986), Tavel (Gagnière, Granier et Perrot 1961), Narbonne (Landes, Cazes 1987), l'Hospitalet-du-Larzac (Landes, Cazes 1987) et Bordeaux (Cueillens 2000) ; enfin, pour les sites plus éloignés, en particulier *Vindonissa* (Leibundgut 1977) et *Postus Magnus* (Bussière 2000, pour les lampes nos 9 et 11a), il serait indispensable de contrôler visuellement les objets pour être assuré qu'il s'agit bien de lampes issues de l'atelier de Fos. Il est tout aussi utile de noter les sites régionaux où elles sont (provisoirement ?) absentes, pour ce que l'on peut en savoir : Aix-en-Provence, Marseille (renseignement M. Moliner), Arles (Robin-Petitot 2000), Fréjus, Saint-Paul-Trois-Châteaux (Bel 2002), Alba-la-Romaine (Ayala 1990), etc.

Pour ***les parois fines***, évaluer l'aire de commercialisation de cette vaisselle originaire de Fos est un exercice encore plus difficultueux car rares sont les publications régionales qui en rendent compte, par des illustrations, à l'inverse des lampes qui font souvent l'objet de dessins ou de photos.

Pour conduire quelques comparaisons, il faut sûrement laisser de côté tous les aspects communs que sont la plu-

sources archéologiques (épaves, sigillées, amphores, etc.), principalement entre le Ier siècle avant et les IIIe-IVe siècles de notre ère (Liou, Sciallano 1989 ; Marty 2002 ; Rivet 2003).

10 Lyon où plusieurs ateliers précoces (Auguste à Claude) sont connus, avec des productions apparentées aussi bien aux productions italiques (Loyasse, La Muette) qu'hispaniques (La Butte), voir Greene 1979, Grataloup 1988.

11 Il en est de même, par exemple, pour les ateliers d'Aoste (Laroche 1987) et, peut-être, de Sallèles-d'Aude (Laubenheimer 1986).

12 On y ajoute le site de Saint-Julien-les-Martigues, une *villa* que nous avons fouillée entre 1975 et 1985.

Fig. 19. Carte provisoire de la diffusion des lampes produites dans l'atelier de Fos d'après les principaux décors spécifiques identifiés (dans l'encadré, les décors spécifiques sans comparaison).

part des supports, c'est-à-dire les formes, car il semble que tous les ateliers provinciaux aient plus ou moins produit les mêmes, sauf cas particuliers et marginaux, comme à Fos avec la coupe n° 7 (fig. 15) ou les gobelets n°s 24-26 (fig. 18) qui apparaissent comme des variantes locales et, en ce sens, d'excellents traceurs de la distribution. Sans doute faut-il essentiellement s'appuyer sur les décors ou, en tout cas, sur certains d'entre eux, et exclure ceux qui, là encore, participent d'une mode commune : décors réticulés, sablés, écailles de pomme de pin par exemple.

Il s'agit, en fait, de s'appuyer sur la spécificité de l'atelier et il apparaît, dans le domaine des décors à la barbotine, que ce sont certaines compositions décoratives végétales qui participent d'un "style" et, donc, d'une "identité" : en fonction du matériel recueilli, ce style s'exprime dans la juxtaposition, de part et d'autre d'une feuille de fougère dressée, soit d'un bouquet de trois feuilles d'eau unies en éventail (fig. 16, n°s 8 et 9), soit d'une seule feuille d'eau accostée de trois tiges recourbées et tombantes (fig. 16, n° 10) ; d'autres décors particuliers ne sont pas à rejeter, comme les godrons à pointillés (fig. 15, n° 7 sur une variante locale et fig. 17, n° 18).

On a déjà vu, dans le cours du catalogue, que la composition végétale retenue comme caractéristique, dans ses deux versions, est absente des principales publications de synthèse, à savoir Mayet (1975), l'Atlante (1985) ou López Mullor (1989).

Or, la consultation des publications régionales, dans les limites de la basse vallée du Rhône, au sens large, n'a pratiquement rien livré de décisif, y compris dans les ouvrages qui traitent convenablement de ce type de mobilier [13].

13 Rien dans la nécropole du Valladas à Saint-Paul-Trois-Châteaux (Bel 2002, où les parois fines sont peu nombreuses et fragmentaires), rien au Musée Calvet à Avignon (Bellet 1984, un seul cas de décor à base d'une feuille de fougère, près de la moitié des 18 vases étant des coupes carénées à décor sablé).

Seul le site de *Glanum* – dont le mobilier a fait l'objet d'une étude détaillée – livre quelques indices car on trouve deux gobelets décorés de godrons à pointillés (Bémont 1976, fig. 5, nos 7605 et 7611) semblables ou identiques à ceux qui figurent sur deux vases de Fos (fig. 15, no 7 et fig. 17, no 18). On constate également plusieurs cas de décors constitués uniquement de lignes de perles, horizontales ou obliques (Bémont 1976, fig. 5, nos 7573, 7578, 7574, 7581 et 7582), mais cette simple ornementation n'entre que partiellement dans les critères discriminants définis; voir également l'alternance de feuilles d'eau et de fougère séparées par des lignes de perles (Bémont 1976, fig. 5, no 7648). En fait, des comparaisons plus poussées avec les parois fines de ce site pourraient peut-être transformer ces menus indices en sérieuses présomptions d'un approvisionnement marginal à partir de l'atelier.

En outre, et c'est un élément qui complique la théorie qui s'imposait *a priori*, à savoir que les lampes ou les vases défectueux présentent un engobe brun et terne, à l'inverse des produits commercialisés qui devraient avoir une couverte orange et brillante, C. Bémont (1976, p. 238, n. 8) signale qu'il existe, dans l'importante série de parois fines de *Glanum*, quelques tessons "bruns ou noirâtres et ternes", tout comme M.-E. Bellet (1984) qui décrit aussi plusieurs vases du Musée d'Avignon avec un engobe "marron-brun assez foncé" ou "marron-noir". Il en est de même pour les lampes de *Glanum* étudiées de façon très attentive par C. Bémont qui décrit des engobes "brunâtres", "gris-brun mat" et "brun mat" pour les trois exemplaires quasi sûrement issus de l'atelier de Fos (nos 2, 9 et 14). Cet aspect avait déjà été observé sur la lampe de Narbonne, orné du casque et de la *sica* (no 4), à "engobe brun pâle terne" (Landes, Cazes 1987, no 43); qui plus est, on trouve également une description identique de la finition de la lampe décorée d'une Minerve casquée (no 11a) trouvée à *Portus Magnus* (Bussière 2000, no 265) qui présente une "couverte brun foncé"... Ainsi donc, si les potiers de Fos ont effectivement commercialisé des produits à surface terne (en plus de ceux à engobe jaune orangé brillant?), l'aspect de l'engobe deviendrait une indication supplémentaire dont il faudrait tenir compte dans l'enquête.

Hors de la basse vallée du Rhône, une autre piste conduit à Vintimille où il est possible de voir, au Musée archéologique Girolamo Rossi (Forte dell'Annunziata), la photographie d'un gobelet [14] provenant de la nécropole occidentale, strictement identique (forme et composition décorative) au no 8 (fig. 16) de Fos; pour autant que la photographie permette de le voir, l'aspect du vase est brun-gris terne. À l'exception de cet exemple, la consultation des publications sur Vintimille permet uniquement de soupçonner des décors de feuilles d'eau approchants de ceux produits à Fos [15]. Autres sites sur lesquels il faudrait porter l'attention, Tavel dans le Gard [16], Bram dans l'Aude [17] et Vaugrenier dans les Alpes-Maritimes [18], même si les publications ne conduisent pas à trouver de parallèle.

6. Conclusion

L'état des tessons récoltés, avec des surcuits et des mécuits de nuances variées, et l'originalité des décors aussi bien pour les lampes (tout particulièrement les nos 6 et 8) que les parois fines (en particulier les nos 8 à 10), plaident en faveur d'une décharge d'atelier plutôt que pour du matériel incendié dans une boutique [19].

La mise en évidence d'ateliers provinciaux ayant fabriqué et commercialisé des lampes et des céramiques à parois fines copiant les caractéristiques des produits issus des grands (?) ateliers émetteurs d'Italie centrale ou d'Espagne reste à établir à partir de cas concrets permettant de mieux mesurer le poids et la durée des uns par rapport aux autres dans le déroulement chronologique [20];

14 Les collections issues des fouilles anciennes (en particulier du XIXe siècle) de Vintimille ayant été partiellement dispersées, cet objet est désormais conservé à Londres, au Victoria and Albert Museum (collection Hoffmann; d'autres vases, des gobelets sablés et un à décor mamelaire sont au Royal Ontario Museum - Toronto, publiés par Hayes 1976, fig. 6, nos 38, 39 et 43.

15 Lamboglia 1950, p. 47, fig. 15, nos 49-57 (époque flavienne), *id.* p. 113, fig. 56, nos 23-29, p. 121, fig. 62, nos 27-32.

16 Gagnière, Granier, Perrot 1961, p. 236 et fig. 3, no 4, et fig. 5, nos 1 et 2.

17 Passelac 1970, p. 96 et fig. 14, nos 3, 5 et 6.

18 Olivier, Rogers 1978, no 27, p. 180 et fig. 42.

19 Cette question de la nature du dépôt céramique a conduit à des discussions animées avec Armand Desbat, très critique à ce sujet et pour qui la possibilité de l'incendie d'un stock de boutique reste ouverte tant que des analyses n'auront pas tranché, analyses bien problématiques en l'absence de références issues des parois fines hispaniques; faute des résultats de celles-ci, la confirmation d'une aire de diffusion dont l'épicentre s'organise à partir de Fos constitue un argument supplémentaire en faveur de la production locale.

20 Depuis la parution de l'ouvrage de F. Mayet (1975), la Bétique s'est imposée comme centre majeur de production et le littoral méditerranéen de la Gaule comme une zone importatrice, illustrée par la carte 11 de cet ouvrage (p. 157): ainsi, « Le phénomène le plus remarquable sur cette carte est la concentration des trouvailles... depuis Port-Vendres... jusqu'à Albenga. Cette concentration exceptionnelle est sans doute due à la multiplicité des fouilles dans cette région, mais elle semble cependant être la conséquence d'un courant commercial puissant qui, depuis la Bétique en passant par le Levant espagnol, les Baléares et la Catalogne, atteignait les différents ports de la Narbonnaise. Cette forte implantation a pu suggérer l'hypothèse d'un atelier local imitant les produits de la Bétique; ce n'est pas la conclusion qui s'impose après l'enquête que nous avons menée dans les principaux musées du Languedoc et de Provence ». On voit combien ce jugement est aujourd'hui à nuancer.

comme dans le cas de Fos, leur mise en lumière peut passer par l'exploitation d'un modeste lot de rebuts de cuisson même si celui-ci ne permet d'apercevoir qu'un pan du catalogue de la production de l'atelier [21].

Reste, pour se faire, à franchir les difficultés qu'il y a à identifier les lampes et parois fines issues de ces ateliers dans les mobiliers de fouilles et les collections de musées et, à défaut de suivre la voie sélective des analyses physico-chimiques, la piste des motifs iconographiques ornant les médaillons et les compositions décoratives des coupes et gobelets peut conduire à un résultat satisfaisant. L'existence de ces caractères particuliers, signes de l'identité et du style des productions de l'atelier de Fos sur les sites de consommation, permet d'être optimiste sur ce que pourrait apporter une recherche dans les réserves et dépôts à l'échelle, dans un premier temps, de la basse vallée du Rhône.

* CNRS-Université de Provence, UMR 6573, Centre Camille Jullian.

BIBLIOGRAPHIE

Atlante **1985** : voir Ricci.

Ayala 1990 : AYALA (G.) – Alba-la-Romaine (Ardèche) : les lampes en terre cuite. *RANarb*, 23, 1990, 153-212.

Bailey 1980 : BAILEY (D. M.) – *A Catalogue of the Lamps in the British Museum, II. Roman lamps made in Italy*. Londres, 1980.

Bailey 1988 : BAILEY (D. M.) – *A Catalogue of the Lamps in the British Museum, III. Roman provincial lamps*. Londres, 1988.

Bel 2002 : BEL (V.) – *Pratiques funéraires du Haut-Empire dans le Midi de la Gaule. La nécropole gallo-romaine du Valladas à Saint-Paul-Trois-Châteaux (Drôme)*. Lattes, 2002 (Monographies d'Archéologie Méditerranéenne, 11).

Bellet 1984 : BELLET (M.-E.) – Vases à parois fines conservés au Musée Calvet d'Avignon (Vaucluse). *Bulletin Archéologique de Provence*, 14, 1984, 9-12.

Bémont 1976 : BÉMONT (C.) – Vases à parois fines de *Glanum* : formes et décors. *Gallia*, 34, 1976, 238-278.

Bémont, Bonnet 1984 : BÉMONT (C.), BONNET (J.) – Lampes et fabricants de lampes. *RCRF Acta*, 1984, 135-161.

Bémont 2002 : BÉMONT (C.) – *Les lampes de Glanum. Montpellier, 2002* (Suppl. 34 à la *RANarb*).

Bleu 2003 : BLEU (S.) – Le mobilier céramique du sanctuaire du Luminaire à Lachau (Drôme). *SFECAG, Actes du congrès de Saint-Romain-en-Gal*, 2003, 497-512.

Bonnet 1985 : BONNET (J.), La production d'un atelier de lampes romaines en terre cuite. *In* : BURNAND (Y), VERTET (H.), dir., *Céramique antique en Gaule (Actes du colloque de Metz, 1982)*. Nancy, 1985, 107-129 (*Studia Gallica* II).

Bonnet 1988 : BONNET (J.) – *Lampes céramiques signées, définition critique d'ateliers du Haut-Empire*. Paris, 1988 (Documents d'Archéologie Française, 13).

Brentchaloff 1972 : BRENTCHALOFF (D.) – *Lampes antiques au Musée de Clermont*. Mémoire de maîtrise, Université de Clermont-Ferrand, 1972.

Bussière 2000 : BUSSIÈRE (J.) – *Lampes antiques d'Algérie*. Montagnac, 2000 (Monographies *Instrumentum*, 16).

Cueillens 2000 : CUEILLENS (L.) – Les lampes à huile de Bordeaux ; l'apport de la Cité Judiciaire. *SFECAG, Actes du congrès de Libourne*, 2000, 177-188.

De Brun 1933 : DE BRUN (P.) – Les lampes antiques en argile du Musée des Alpilles à Saint-Rémy-de-Provence (Bouches-du-Rhône). *Cahiers d'Histoire et d'Archéologie*, 18, 1933, 81-100.

De Brun, Gagnière 1937 : DE BRUN (P.), GAGNIÈRE (S.) – *Les lampes antiques du Musée Calvet d'Avignon*. Carpentras, 1937.

Deneauve 1969 : DENEAUVE (J.) – *Lampes de Carthage*. Paris, 1969.

Desbat 2000 : DESBAT (A.) et coll. – *L'atelier de potiers antique de la rue du Chapeau Rouge à Vaise (Lyon 9e)*. Lyon, 2000.

Fiches 1986 : FICHES (J.-L.) – *Les maisons gallo-romaines d'Ambrussum (Villetelle-Hérault). La fouille du secteur IV, 1976-1980*. Paris, 1986 (Documents d'Archéologie Française, 5).

Gagnière, Granier Perrot 1961 : GAGNIÈRE (S.), GRANIER (J.) et PERROT (R.) – Sépultures à incinération du Ier siècle à Tavel (Gard). *Gallia*, XIX, 1961, 232-241.

Gauthier 1986 : GAUTHIER (M.) – Informations archéologiques. *Gallia*, 42, 1984, 407-412 et fig. 6.

Goethert-Polaschek 1985 : GOETHERT-POLASCHEK (K.) – *Katalog der römischen Lampen des rheinischen Landesmuseums Trier*. Mayence, 1985.

Goethert 1997 : GOETHERT (K.) – *Römische Lampen und Leuchter, Auswahlkatalog des Rheinisches Landesmuseums Trier*. Trier, 1997.

21 On ne peut manquer de dire un mot sur le désastreux destin des recherches sur les parois fines. Certes, toutes les études parues sur cette catégorie de céramique sont fort utiles en ce qu'elles participent à l'accroissement des données mais nos connaissances sur les centres de production, leur chronologie, l'identification de leurs vaisselles respectives et des aires de diffusion demeurent encore dans le domaine du nébuleux (Rivet 1986). Beaucoup, en effet, reste à faire pour mieux appréhender les différents centres producteurs en engageant une enquête dans les dépôts de la France méridionale. Il s'agit maintenant de commencer à dresser la liste de ces ateliers, à caractériser les productions de chacun (qui se traduisent par des variétés particulières de formes et de décors), comme il fut procédé, il y a maintenant bien longtemps, pour isoler les styles des ateliers de sigillées de La Graufesenque, de Montans, de Banassac, etc., car, en effet, la problématique est strictement équivalente.

Grataloup 1988 : GRATALOUP (C.) – *Les céramiques à parois fines : rue des Farges à Lyon*. Oxford, 1988 (BAR Int. Series 457).

Greene 1979 : GREENE (K.) – *The Pre-Flavian Fine Wares*. Cardiff, 1979.

Hayes 1976 : HAYES (J.W.) – *Roman Pottery in the Royal Ontario Museum*, Toronto, 1976.

Landes, Cazes 1987 : LANDES (C.), CAZES (D.), dir., *Les gladiateurs*, catalogue d'exposition, Musée archéologique de Lattes, 1987.

Laroche 1987 : LAROCHE (C.) – Aoste (Isère), un centre de production de céramiques (fin du Ier s. av. J.-C. - fin du Ier s. apr. J.-C.). Fouilles récentes (1983-1984). *RANarb*, 20, 1987, 281-348.

Laubenheimer 1986 : LAUBENHEIMER (F.) – Les céramiques à parois fines de Sallèles d'Aude. *SFECAG, Actes du Congrès de Toulouse*, 1986, 41-45.

Laufer 1980 : LAUFER (A.) – *La Péniche, un atelier de céramique à Lousonna*. Lausanne, 1980 (Cahiers d'Archéologie Romande 20 - Lousonna 4).

Leibundgut 1977 : LEIBUNDGUT (A.) – *Die römischen Lampen in der Schweiz*. Berne, 1977.

Liou, Sciallano 1989 : LIOU (B.) – SCIALLANO (M.), Le trafic du port antique de Fos dans l'Antiquité : essai d'évaluation à partir des amphores. *SFECAG, Actes du congrès de Lezoux*, 1989, 153-168.

Loeschcke 1919 : LOESCHCKE (S.) – *Lampen aus Vindonissa*. Zürich, 1919.

López Mullor 1989 : LÓPEZ MULLOR (A.) – *Las cerámicas romanas de paredes finas en Cataluña*. Barcelone, 1989 (Quaderns científics i tècnics 2).

Marabini 1973 : MARABINI MOEVS (M.-T.) – *The roman thin walled pottery from Cosa*. Rome, 1973.

Marty 2002 : MARTY (F.) – Aperçu sur les céramiques à pâte claire du golfe de Fos. In : *Vivre, produire et échanger : reflets méditerranéens. Mélanges offerts à Bernard Liou*, Montagnac, 2002, 201-220 (Archéologie et Histoire romaine 8).

Mayet 1975 : MAYET (F.) – *Les céramiques à parois fines dans la péninsule Ibérique*. Paris, 1975 (Publications du Centre Pierre Paris, 1).

Mayet 1980 : MAYET (F.) – Les céramiques à parois fines : état de la question. *In : Céramiques hellénistiques et romaines*. Paris, 1980, 201-229 (Annales Littéraires de l'Université de Besançon, 242).

Mlasowsky 1993 : MLASOWSKY (A.) – *Die antiken Tonlampen im Kestner-Museum Hannover*. Hanovre, 1993.

Olivier, Rogers 1978 : OLIVIER (A.), ROGERS (G.) – Le monument de Vaugrenier (Alpes-Maritimes). *RANarb*, 11, 1978, 143-193.

Passelac 1970 : PASSELAC (M.) – Le *vicus Eburomagus*. *RANarb*, 3, 1970, 71-101.

Philippe 1969 : PHILIPPE (J.) – La ceramica romana en la isla de Menorca. Las lamparas de aceite en tierra cocida, I. *Revista de Menorca*, LX, 1969, 185-224.

Ricci 1985 : RICCI (A.) – Ceramica a pareti sottili. *In :* AAVV, *Atlante delle forme ceramiche, II - Ceramica fine romana nel bacino mediterraneo*. Roma, 1985, 231-356.

Rivet 1986 : RIVET (L.) – Que chacun sorte ses parois fines ! *SFECAG, Actes du Congrès de Toulouse*, 1986, 11-17.

Rivet 2003 : RIVET (L.) – *Lampes antiques du golfe de Fos*. Aix-en-Provence, Édisud, 2003.

Vertet 1971 : VERTET (H.) – Remarques sur les rapports entre les ateliers céramiques de Lezoux, de la vallée de l'Allier, de La Graufesenque et ceux de Lyon. *RCRF Acta*, XIII, 1971, 92-110.

Vertet 1983 : VERTET (H.) – *Les techniques de fabrication des lampes en terre cuite du centre de la Gaule*. Revue Archéologique Sites, Hors-série 20 (Recherches sur les ateliers de potiers de la Gaule centrale, III), 1983.